

FIFTH PARLIAMENT

THIRD ORDINARY SESSION



DAILY HANSARD REPORT

TUESDAY 08 OCTOBER 2019

HANSARD REPORT OF THE PAN-AFRICAN PARLIAMENT



FIFTH PARLIAMENT

THIRD SESSION

Tuesday, 08 October 2019

The House met at 09.01 am

[The President in the Chair]

M. LE PRÉSIDENT : Je vous invite à observer une minute de silence pour prier ou méditer.

(Observation d'une minute de silence, de prière et de méditation)

Merci. Veuillez-vous asseoir.

La séance est reprise.

Monsieur le Secrétaire général, je vous donne la parole.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Excellence Monsieur le Président, l'ordre du jour appelle la prestation de serment d'un des nouveaux membres, qui est présentement dans la salle.

M. LE PRÉSIDENT : Prestation de serment d'un membre. Vous n'avez pas son nom ?

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : C'est un membre du Ghana. Elle s'appelle Honorable Nana Akua Owuso Afriyie.

(L'honorable Nana Akua Owuso Afriyie, du Ghana a prêté serment, conformément à l'article 9 du Règlement intérieur du Parlement panafricain)

M. LE PRÉSIDENT : Soyez la bienvenue honorable. Bienvenue à nous tous ici présent. Monsieur le Secrétaire général, veuillez nous reprendre ce qui avait été inscrit à l'ordre du jour.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Le point suivant inscrit à l'ordre du jour est la présentation et débat sur le rapport d'activités du Parlement panafricain.

M. LE PRÉSIDENT : Présentation et débat sur le rapport d'activités du Parlement panafricain. Oui.

HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] : Moi je demande une motion, parce que je pense qu'il y a une situation pendante. Il faut que nous parvenions vraiment à l'évacuer pour la quiétude et la sérénité de notre Parlement.

C'est ma proposition. Merci Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Il y a plusieurs situations pendantes

HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] : C'est la situation du Premier vice-président, puisque j'ai cru entendre hier que la commission a siégé et nous voudrions vraiment nous enquerir, au moins, même s'il faut 20 minutes pour évacuer cela dans un timing bien précis, pour que nous puissions aller sur des chapeaux de roues. C'est ma proposition.

M. LE PRÉSIDENT : Oui, Honorable KONE.

HON. DOGNON KONÉ [COTE D'IVOIRE] : Monsieur le Président, je voudrais en appeler à la sérénité des collègues. Nous sommes venus ici pour travailler pour l'Afrique. Et c'est vraiment dommage qu'au lieu d'aller à l'essentiel nous soyons amenés chaque fois à débattre des choses qui ne font pas avancer l'Afrique. Nous avons des Présidents qui sont là qui font cinq, sept, huit mandats dans nos pays. Ça ne nous dérange pas ! On vient ici et tout d'un coup on devient lucide ! Soyons sérieux ! Ce débat, je vous en prie Monsieur le Président, elle parle de vingt minutes, ça va nous prendre une journée si ce n'est pas deux !

Monsieur le Président, je veux en appeler à la sérénité de nos collègues. Avançons, travaillons pour l'Afrique, laissons les débats inutiles !

Merci Monsieur le Président. [*Applaudissements nourris*]

M. LE PRÉSIDENT : MUNTAKA

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: Thank you very much, Mr President.

Mr President, I am surprised my colleague from Mali, Hon Mamede Sidibe raised this issue. I felt that I can tell the plenary – I had the privilege of talking to you and I reminded you that we have had too many fights that are not necessary. We should stop this personal interest fight. And as my Colleague, Hon Dognon Kone from Cote D'Ivoire

said, we should pursue why we are here. But it looks like – I am sorry to say – you are not interested in peace here, and I can bet with my life that you are the one instigating all these issues, Mr President.

And let me tell you – we elected you people because we wanted you to perform a function and not because we wanted to be friends. We do not give a damn about your friendship; we do not give a damn whether you like each other or not. You did not pay someone else's air fare to be here. A colleague just swore an oath; each and every one of us here swore an oath to defend the people of Africa. There are best practices around the world.

Mr President, let me tell you this. What the Tanzanian Speaker did was the biggest illegality that you can find in any parliamentary process. The sad thing is that you are encouraging an illegality. Mr President, you are encouraging an illegality.

M. LE PRÉSIDENT : Honorable Muntaka, nous devons parler des affaires que nous connaissons. Ne parlons pas des affaires qui se passent dans les pays. S'il vous plaît, je ne voudrais pas qu'on dise ici qu'on ait ouvert un débat sur les questions internes à la Tanzanie.

Je voudrais appeler à vos meilleurs sentiments. Deux cas.

Saleh Kebzabo du Tchad avait été rappelé par son assemblée, cela a été accepté ici, personne n'a soulevé le moindre doigt. On a dit que c'est une affaire interne au parlement du Tchad. Il s'est arrêté en cours de mandat, vous le savez bien.

Deuxième cas, Béa Bertin, de la République centrafricaine, avait été rappelé par son parlement. Nous ne savons pas les mécanismes de désignation ou de nomination dans les parlements.

Je peux vous donner mon exemple. Au Parlement camerounais, c'est le Président de l'Assemblée qui désigne les membres. Il n'y a pas de procès-verbal. Comme il en désigne dans toutes les commissions paritaires.

Donc, vraiment restons dans ce qui est ici. Toi et moi avons eu un entretien hier. Je t'ai dit laisse, on avait déjà déféré l'affaire à une commission. Que cette dernière nous ramène son rapport et s'il y a une décision politique à prendre on va l'examiner. C'est

ce que je vous ai dit, frère. Toi et moi en avons parlé. Mais quand vous revenez que moi je mets la distance dans la maison. Je ne suis pas un démagogue.

Je voudrais qu'on travaille dans l'esprit de ce qu'on a les textes d'un côté, il y a la politique de l'autre côté. Et cette dernière est basée sur des textes.

Donc, si vous créez un précédent ce serait une bonne chose. Je n'étais pas à l'aise que tu reprennes notre entretien parce qu'on est tombé d'accord sur un certain nombre de choses. Quand tu le reprends ici je suis obligé de te dire ce qu'on a dit. Donc, moi je ne voyais même pas qu'on allait débattre de ce problème puisque je t'ai dit comme on a saisi une commission c'est le Bureau qui l'a saisi et je ne peux pas me dessaisir tout seul pour qu'on dise que Nkodo prend les décisions tout seul. Vraiment, je m'en excuse. Travaillons et poursuivons nos travaux. Vraiment, Muntaka, je t'ai compris mais je ne suis pas démagogue. Parfois, il faut retirer les mots que tu avances parce que c'est très dangereux.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: Mr. President you, you said you were going to interject for two minutes and you would come back to me. So you cannot take that opportunity away. Show us the letter indicating our brother was withdrawn from PAP. The gentleman was never withdrawn from PAP. Show us the letter. This is not an issue for interpretation. Let me also remind you. It is your responsibility as the Speaker, the President here, to know how each and every Member state elects its people to this House. I can tell you on authority that the Tanzanian delegation comes here through a resolution from Parliament. Just ask the Ghanaian delegation. It does not come through the Speaker choosing people to come here.

So please, Mr. President, there is no need for any Rules Committee to explain anything to us. Please do not usurp our powers--the election that we have done. We received this withdrawal on 17th July. Why didn't you even invite the Tanzanian delegation in August? Since May, you have not engaged the First Vice-President to do duties for which the Chamber elected him. You are taking the powers that we gave him too far, Mr. President. You are abusing your office. You are abusing your powers, and you are destroying this institution. Did you see the Opening Ceremony yesterday? Are you not worried?

HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] : Une motion.

C'est moi qui ai soulevé la question et c'est moi qui ai demandé à ce qu'on se concentre sur l'essentiel. Ce n'était pas dans le sens d'un débat. Mais nous sommes aujourd'hui... je le dis et je le répète, nous sommes dans une situation d'impasse, qu'on évacue... mais je retire purement et simplement alors cette motion de procédure. Il faut qu'on adopte l'ordre du jour.

UN HONORABLE MEMBRE : Vous avez ouvert la boîte de pandore.

M. LE PRÉSIDENT : Nous continuons notre agenda du jour, Madame HAIDARA.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: The First Vice President is there; he is to take the seat. You cannot take that power from us. Mr President, you cannot take that power from us. If you want this proceedings to continue, let the First Vice President take his seat; you cannot take that away from us. We elected him and we elected you. You cannot jump over him; you cannot.

I am very sad about what is happening.

M. LE PRÉSIDENT : Honorable Muntaka, je vous rappelle qu'il y a un système de rotation au Bureau et cette fois-ci c'est HAIDARA qui assure la rotation en cas de mon empêchement et ce qui est prudent, c'est le Président qui désigne la rotation de ses membres.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: Mr President, I have been here over ten years with you. There has not been a time, a single time, that when the President is reading his activity report, a Second-Vice sat, if anybody is here, who would tell me while the First-Vice is sitting, a Second has ever done it? Those of us who have come here, the rest of you, tell me, if that is how it happened? Please, do not distort the fact to suit your selfish interest. You are destroying this institution for heaven's sake. This PAP is not for your father. This PAP is not for you, please. What kind of behaviour is that? You have taken what you are doing too far. What kind of behaviour is that? This one will be a tutorial to you. You will not be tolerated.

HON. ÉLISE NDOADOUNGUE NELOUMSEI LOUM [TCHAD] : Monsieur le Président, je pense que vous venez de lire la rotation.

Chers collègues,

Nous n'allons pas à chaque session détruire notre Parlement.

Quand on parle de consensus, quand on parle d'entente, il y a des moments même où il faut passer au-dessus de nos émotions et aller de l'avant.

Pensons au Parlement panafricain !

Est-ce que vous vous rendez compte de ce qu'on dit de nous au niveau de l'Union africaine ?

Arrêtons cela !

Honorable MASELE, je m'adresse à vous !

Nous n'allons pas venir tout le temps, ici : Roger ! MASELE ! Roger ! MASELE !

C'en est assez !

La question qui se pose ici, ce n'est pas Roger NKODO, mais c'est le Bureau et les autres Vice-présidents !

Vous êtes là, vous pouvez aussi soutenir le Président parce que c'est une décision qui est prise au niveau du Bureau !

Arrêtons de tout le temps de tout ramener sur le Président... !

Mais arrêtez, avançons !

Il faut arrêter, Monsieur le Président, la rotation !

Si en ce moment, c'est la 2^{ème} Vice-présidente, qu'elle aille, qu'elle préside !

Présentons le rapport et allons de l'avant !

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Le dernier intervenant !

AN HONOURABLE MEMBER: Thank you, Mr. President, I will dwell on procedure. In essence, here we all represent African people; we represent our respective countries. I would like therefore to register my concern. I am not happy with what I have seen. We need to respect our people we represent; we need to respect our job also. We should

be mindful this is a big African institution. We need to respect our President. We need to respect the Vice-President, first Vice-President and all Members with such portfolios. They were elected here.

Why are we undermining their authority? We are honourable people. We are leaders. The hecklings in this House leave a lot to be desired? I am not happy. I don't want to spend more time on this. What should we learn from this incident? We should learn from our President and Vice-President.

I am not happy with what I have seen recently in this room. It pains me to see a member disrespecting African people or fellow members. Be there hatred between the First Vice-president and the President, respect should prevail first. I can't imagine a member literally pulling out from a seat a President of the Pan African Parliament. We should have to discuss among ourselves when the Bureau is meeting. There is a problem of understanding one another here.

I recommend we respect our President. We need to discuss our issues amicably. We need to raise our hands. Mr. President, if leading media houses saw what happened here... [unintelligible]. Others, did you see? This is big issue here. We should respect our respective countries. Our leaders are making big contributions in cash and kind towards the unification of Africa. There is need for respect and tolerance in this House, failing which; we will fail in advancing the agenda of the Pan African Parliament.

M. LE PRÉSIDENT : Je vous ai écouté. Nous continuons notre agenda qui est proposé. Ce problème trouvera une solution d'ici là.

Donc Madame Haïdara qui assure la rotation vient présider.

S.E. HON. HAIDARA AICHATA CISSÉ SECOND VICE PRESIDENT OF THE PAN AFRICAN PARLIAMENT IS PRESIDING OVER THE PROCEEDING.

Mme LA PRÉSIDENTE : Bonjour, mes chers collègues.

J'invite le Secrétaire général à donner l'ordre du jour. Merci.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : L'ordre du jour appelle la présentation et débat sur le rapport d'activité du Parlement panafricain.

Mme LA PRÉSIDENTE : Monsieur le Président, vous avez la parole pour la présentation du rapport. Merci.

HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN] :

Madame la Présidente, merci de me passer la parole pour présenter à la plénière l'ensemble des activités que nous avons menées durant l'intersession. Ces activités vont des travaux en commission, du travail du secrétariat aux relations parlementaires internationales.

Pendant l'intersession, en effet, le Parlement panafricain s'est activé sur plusieurs domaines.

Le rapport soumis à votre étude, qui porte sur cinquante pages, a été élaboré conformément aux informations reçues des différentes commissions et compilées par le Secrétariat général. Donc, à ce titre, au lieu de faire une lecture exhaustive, je voudrais résumer ce rapport étant entendu, pour ma part, que vous l'avez tous reçu.

Il y a-t-il des observations ?

Non !

Nous avons entrepris des activités dans le cadre de la réalisation des objectifs stratégiques, de la page 6 à la page 15, notamment. Nous avons énuméré toutes les activités que nous avons menées dans le cadre de la réalisation des objectifs stratégiques. Nous avons approfondi le thème de l'année qui est intitulé : « Les déplacés internes, réfugiés et rapatriés, assurer l'accès à l'éducation ».

Nous nous sommes intéressés au terrain du financement de la santé en Afrique et à ce titre, le Parlement panafricain a organisé un sommet de haut niveau à Brazzaville dont les conclusions vous seront présentées.

Toutes les commissions ont tenu leurs réunions réglementaires. Mais à cela s'est ajoutée la participation du Parlement au sommet de l'Union africaine.

Une délégation du Parlement s'est rendue à Addis-Abeba pour rencontrer le COREP par rapport à plusieurs activités sur le fonctionnement du Parlement panafricain. Les résultats sont encourageants pour cette délégation et d'autres vont continuer.

Ici, en effet, il est important de rappeler que le Parlement, au regard de ce que nous faisons ici, ne fait qu'une figure sombre de ce que nous devons faire. Et cela a tellement dégradé nos relations avec l'Union africaine.

Le Bureau a continué ses missions de plaidoirie pour la ratification du Protocole de Malabo. Cette plaidoirie, nous l'avons dit, s'adresse à nous tous, membres du Parlement panafricain. Ce n'est pas seulement au Bureau, parce que le Bureau en effet, va dans les pays, rencontre les décideurs et le suivi au quotidien revient aux membres pour que nous puissions avancer.

À ce jour, cette ratification, comme vous le savez bien, piétine. Cinq ans après l'adoption du texte, nous n'en sommes qu'à douze pays qui ont ratifié et déposé les instruments juridiques.

L'occasion m'est ainsi donnée de rappeler qu'à ce niveau, les pays qui sont souverains méritent beaucoup plus d'attention, car ce sont les pays qui financent nos activités ici, et je crois que chacun devrait rappeler à son pays de ratifier le Protocole de Malabo afin de permettre que nous rendions notre travail efficace.

Nous avons facilité beaucoup de rencontres : la rencontre d'APROB, la promotion d'une communication efficace et de la visibilité. Nous avons résumé à la page 46, les différentes réalisations que le Parlement a eues à faire avec votre concours, à tous, et la prévision des activités 2020.

Enfin, nous sommes arrivés à la conclusion.

Mais, avant d'arriver à la conclusion, je voudrais informer la plénière que conformément à la résolution prise, ici, au cours de la présentation du rapport de la CAPA, nous avons voulu étayer cette situation, c'est-à-dire la situation de la gestion des finances dans notre Parlement.

J'ai été, en 2018, indexé dans le monde entier comme quelqu'un qui fait main basse sur les finances du Parlement. Les indices qui nous ont été données par la CAPA et l'auditeur externe, ont permis, conformément au Règlement financier de l'Union africaine – je voudrais qu'on soit clair – que le Bureau déclenche une procédure de vérification de l'authenticité des allégations portées dans ce document. Cette vérification ne peut pas se faire sans que le fonctionnaire incriminé soit en place. Parce que je voudrais également vous rappeler que par rapport à la gestion financière, nos textes sont très ambigus. Il faudrait qu'on arrive à harmoniser nos textes. D'un côté, le Bureau supervise la gestion du PAP. De l'autre côté, le Secrétariat est comptable

devant la plénière. Or, en matière de gestion comptable, c'est le comptable qui rend compte parce qu'il n'y a pas de gestion collective.

Toutefois, certaines aberrations récurrentes sont revenues et il était question de les clarifier. Je ne puis vous faire ce rapport, ici, présent. C'est pour cela qu'il n'y figure pas. Nous l'avons quand même annoncé à la page 25 du rapport qu'une procédure est en cours pour examiner tout ce qui a été dit ici, de Sharm El-Sheikh à Kigali et au sommet de Nouakchott. Donc, la procédure est présidée par le juge, le Président de la Cour africaine des Droits de l'Homme qui a été dépêché par l'Union africaine pour regarder l'authenticité des déclarations.

À l'issue de ce travail, un rapport circonstancié vous sera présenté, ici, en plénière.

Chers collègues,

Ce qui ne posait pas problème n'a pas été évoqué. Mais c'était quand même des choses qui couraient et qu'on savait que tôt ou tard on allait leur trouver des solutions. C'est pour cela qu'également dans le rapport, ce que d'aucuns appellent « affaire Masele » ne figure pas. Mais on a fait une procédure pour avoir le cœur net et c'est le Bureau qui en a décidé.

Cessez, comme notre collègue l'a dit, cessez de ramener le Parlement panafricain à la seule personne de Nkodo DANG. Les hommes passent, les institutions restent et essayons d'être conformes à nos textes.

Voilà, chers collègues, le rapport qui vous a été soumis et pour ma part, mérite beaucoup plus vos observations, vos commentaires.

Je l'ai résumé comme je viens de le faire.

Je demeure donc à votre disposition pour répondre à toute question complémentaire qui aurait trait à ce rapport d'activité.

Mesdames et Messieurs les députés,

Honorables membres du Bureau,

je vous remercie pour votre aimable attention.

(Applaudissements)

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci Monsieur le Président.

J'ai devant moi une liste de 21 personnes, il est entendu que les gens peuvent continuer à s'inscrire et le Secrétariat va me les transmettre.

Je donne la parole à Honorable Mamédi SIDIBE du Mali.

HON. MAMEDI SIDIBE [MALI] : Merci, Madame la présidente.

On vient de recevoir le rapport du président, ce qui fait que c'est difficile de porter une appréciation bien réfléchie. Qu'à cela ne tienne, ce qui m'a frappé à l'œil, c'est la réduction du budget du Parlement panafricain.

En 2019, on était à dix-huit millions cinq cent dix mille cent quinze (18 510 115) et en 2020, ce budget est à seize millions quatre cent mille (16 400 000). Je ne sais pas ce qui explique cela. J'ai ouïe comprendre qu'en termes de performances des activités des commissions, je pense que les commissions trainent à être actives. Pourquoi, -autant on veut une intégration africaine, on veut aller à un processus de libre échange au niveau du continent africain- les commissions qui sont censées contrôler l'action publique au niveau du continent ne fonctionnent pas ?

Si je vois dans le programme de cette session, notre commission n'a pratiquement qu'une journée de session et cela coûte cher à nos États de nous faire déplacer, pour qu'on puisse travailler. Je pense que cela est un élément. Ça me fait quand même six ans ici. Les commissions, je suis dans la commission agriculture, ça fait six ans, on était très occupé et tout le temps occupé alors qu'il y a le budget prévu pour ces commissions, mais ces budget ne fonctionnent pas. Qu'est-ce qui explique cela ?

Je pense que par rapport au rapport, il y a un effort à faire pour donner plus de vie aux commissions qui sont l'objectif essentiel de la présence des députés au sein du Parlement panafricain.

Merci, Madame la présidente.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je donne maintenant la parole à l'Honorable Osmani Lamine de l'Algérie.

[Silence dans la salle]

Il n'est pas dans la Chambre ? Je passe la parole à l'Honorable Alhagie DARBO de la Gambie.

[Silence dans la salle]

Il n'est pas dans la Chambre non plus ? Je passe la parole à l'Honorable Mohammed-Mubarak MUNTAKA du Ghana.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: Thank you Madam President, Hon. Colleagues I feel very sad each time we come and it comes to activity reports and people will think that one is a troublemaker. Far from that. »It is said that the evil will continue until those who know the right thing speak out. If you do not speak out you can never stop the evil. By simply hating it in your heart, you can never get the evil to stop, or the wrong things to stop. It is only when you speak and you speak in a way that those who are holding power will understand that people are not afraid to speak out, that they will begin to think before they act.

Colleagues, I know the challenge we have in the Pan-African Parliament is that many of us are new; people just got sworn in yesterday. Yesterday, we know we swore almost - what the Acting Clerk said –45 members were being sworn in. 45 Members, an equivalent of about nine countries' representation only came yesterday. Many of us are sitting in this Chamber they are not even up to two years old. So you do not know the history of this place. Very few people here do know. The sad thing for me is that, if I stand here and say that our President, of all the years that he has led us, he has not done one good thing. *Walai*, Allah, who I serve, will curse me. But you see, just like everything, there is a scale; you weigh the negativity against the positivity.

And I can tell you, Mr President, sometimes when we say this – Yesterday, told you that I do not have anything personal against you. I am not from Cameroon; I do not have any relations from Cameroon. I was part of those who fought, if you remember, to get you to be President. But the way you act is the problem that I have. Your tenure as the President, this is the fourth Clerk that we have as an Acting Clerk; you could not work with the South African, you could not work with the Malawian and now you cannot work with the Gambian. And I keep telling you the same. Remember I said it in Rwanda; you were seated there and I told you: "You are happy you are acting, it will soon be your turn." And I am repeating it even today: "You are happy you are acting; it will be your turn soon." Because as long as the - (*Interruption*)

Mme LA PRÉSIDENTE : C'est sur le rapport qu'il faut intervenir s'il te plaît, cher camarade. C'est sur le rapport.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: The report talks about the Clerk, even though it is not written. The President himself took time to talk about the Clerk; that is why I am talking about the Clerk. So it is part of the activity report, because it is even wrong for the issue of the Clerk to be an after-thought. It should be boldly written into the activity report because we might come and all of a sudden we do not have a Clerk. And now the President has given some information. My worry is that what is it that you have been doing since you assumed the Presidency? That each time a Clerk comes, you clash and then you will crash him out. What is it that you are doing? I am beginning to feel that probably the problem is not the Clerk, but the problem is the Head of Bureau – because this is the fourth.

Colleagues tell me, in our various Parliaments, if every year you change the Clerk, would that Parliament be strong? Please, and people are trying to make it look as if...you are always getting trouble. I have been here long enough.

Mme LA PRÉSIDENTE : Deux minutes cher collègue.

HON. MOHAMMED-MUBARAK MUNTAKA [GHANA]: Well you present an activity report that is supposed to take up the whole day. We have only 21 members who are due to speak and you want to restrict. Fine, I will move on to the other things.

Colleagues, you remember were talking extensively about the supporting staff; that they should start distributing it so that we all know, when and where are they coming from. It is being used as a tool to coerce some of our own colleagues. So you have a loud voice this time, the next time they drug you, bring (2) two people from your country and you keep quiet, or you are travelling. Madam President, I want the Finance Committee and CAPA to extract the travels the President have made over this period alone, you will be shock how much is costing Pan-African Parliament in his travelling alone. And he travels not only in Africa in the case of ratification, he travels all over the world. Madam President obviously, I can never ask the President to go and travel in an economy class
(Interruption)

Let me finish; you said it was two minutes -you do not need to be interrupting me.

And those of us who travel business class all the time know how much it costs. Please colleagues, we must not allow ourselves to be coerced; this institution is dying. Those of us who were here over almost a decade ago can tell that this institution died, look at

how the Chamber is half empty. People come and because of.....we do not know where they go. Their countries are not even interested in financing them to come here anymore; look at the activity report - it is like storytelling. For me, I will continue to air my views to the last day I leave here. Thank you very much.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à Honorable Joseph Yieleh CHIREH du Ghana.

HON. JOSEPH YIELEH CHIREH [GHANA]: Madam Speaker, thank you very much, for the opportunity to also add my voice to my predecessor speaker that this Parliament is supposed to be the hope of Africa. It is supposed to make sure that the voices of our people are re-echoed for the whole world to understand, but every time that we come here – I came here in 2017 – the first Meeting was a chaotic affair and it was all about one person.

As a Parliament of Africa, we invite dignified people from all over the world to come and address us, but when they listen to what we do here, they are not inspired. The people of Africa are not enthused at all about what we are doing. We need to take this House more seriously.

The changes are too frequent; every time we come, there is some problem that we have to resolve. If it is not about sexual harassment, it is about the Clerk, it is about embezzlement [*Laughter.*] What is that? Why should we be engaged in such a thing? We should be looking at how this continent can move forward. We should be looking at how this continent should become much more powerful than it is. What are we doing? Are we inviting the people? Are we complaining about things that are happening in our countries that are not correct – undemocratic practices, the violence all over, the suffering in Africa?

I think that we need to stop this ritual of an investigation committee to probe this and no report ever comes. What is that? We need to be more serious than we are.

Thank you very much, Madam Speaker.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

La parole est à présent à l'Honorable Felisberto Alves VIEIRA du Cap-Vert.

HON. FELISBERTO ALVES VIEIRA [CABO VERDE]: - Bom dia Senhora Presidente.

Eu prescindo neste momento de usar a palavra.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci. Je passe maintenant la parole à l'honorable Lamine Osmani de l'Algérie.

[Silence dans la salle]

Il n'est pas là ? Il s'est inscrit deux fois, en fait. Je passe la parole à Salek Abderrahman Musa de la République Sahraoui.

[Silence dans la salle]

Il n'est pas là non plus ? La parole est à l'honorable Djamel Bendir Khatari, de la République Sahraoui.

[Silence dans la salle]

Il n'est pas là non plus ? La parole est maintenant à l'honorable Siniya Ahmed Nah, de la République Sahraoui.

HON. SINIYA AHMED NAH [SAHRAWI REPUBLIC]:

شكراً الأخت الرئيسة،

أريد التطرق إلى أهم نقطة و المتعلقة بأنشطة البرلمان ورئيس البرلمان، على ألا أتكلم بالتحديد عن التسيير، فالحوكمة أهم نقطة مركزية في أعمال وآفاق الاتحاد الأفريقي و نهضة أفريقيا، فمنذ وصولنا هنا، رأينا أن الاتحاد الأفريقي وضع من خلال البروتوكولات الخاصة به وقراراته في التسيير واختيار المسيرين واختيار الإداريين قنوت وشروط خارجة عن ذوات الأفراد و عن ذوات المسؤولين، وأسَّسها على أساس مقاييس علمية واضحة وشفافة للعالم، هذه الأخيرة التي تم القضاء عليها منذ سنة 2015، ونحن نرى ممارسات ضد هؤلاء الموظفين وأساليب للتسيير سيئة للغاية، وفيها تكسير مباشر وعلني للمقاييس والأساليب التي وضعها الاتحاد الأفريقي. ورأينا أيضاً ممارسات على الشاشة أمام أعيننا من سوء التصرف وعدم الاعتبار للبرلمانيين، وعدم اعتبار مقاييس الاتحاد الأفريقي بشكل حقيقياً نكره و نعزف من خلاله عن المشاركة الفعالة في أشغال هذا البرلمان بسبب سوء التصرف وسوء التسيير والغطرسة والتعننت في المواقف السيئة، سواء كان ضد الموظفين وهذا ما نشهد عليه، فلدينا اثنين أمناء عامين مطرودين أو أربعة مطرودين ظلاماً وعدواناً بدون معرفة المبررات العلمية والحقيقية لطردهم من إدارة هذا البرلمان، بالإضافة إلى التصرف السيء أمام أعيننا ضد ممثلين الشعب أي البرلمانيين المنتخبين من بلدانهم ومنتخبين من هذه القاعة للتسيير. التصرف سيء للغاية و غير قانوني وغير محترم.

هذا الأسلوب أعتقد أنه لن تنجح معه أية برامج، ولن تنجح معه آفاق، ولا أية إستراتيجية. وهذا هو ما أريد أن أقوله فيما يتعلق بالأنشطة والتسيير. وبالنسبة لي، العنصر الأساسي يكمن في احتضان البرامج والرفع من مستواها، ولكن للأسف التسيير سيء وظالم ومتعد.

شكراً

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à l'Honorable Toussaint MANGA du Sénégal.

HON. DR. TOUSSAINT MANGA [SÉNÉGAL] : Merci.

Moi je voudrais intervenir sur juste un aspect. Je vois qu'il est écrit dans le rapport : "Il convient d'indiquer que le budget du Parlement panafricain a subi une réduction de 7,3% en raison d'une réduction budgétaire de trente-deux millions de dollars de l'Union européenne au niveau de l'UA né du taux d'utilisation du budget de 2018".

Je comprends par-là que, le budget de 2018 n'a pas été épuisé, l'utilisation n'a pas été entière et l'Union a trouvé qu'il nous restait souvent beaucoup d'argent pour qu'on puisse diminuer le budget.

Par contre, cette disposition est contradictoire par rapport à ce que nous vivons dans le Parlement. Moi j'estime que chaque fois qu'on vient il y a dans les commissions, dans même le Caucus des jeunes, dans les Caucus régionaux il y a les programmes qui sont établis et ces programmes qui sont établis ne sont jamais exécutés faute de moyens financiers. Et on voit de l'autre côté qu'il y a un problème d'utilisation du budget jusqu'à ce qu'on puisse réduire le budget.

Je voudrais comprendre comment on arrive à ne pas utiliser tout le budget au moment où il y a les activités qui sont là qui ne sont pas honorées faute d'argent. Parce qu'on estime que nous sommes sous financés pour les activités mais pourtant on n'arrive pas à finir ce qu'on nous donne et c'est un problème.

Donc Je voudrais sur ce cas-là vraiment Monsieur le Président, avoir des éclaircissements pour comprendre comment nous ne pouvons pas épuiser le budget qu'on nous donne au moment où les commissions ne fonctionnent pas comme il se doit par rapport à leurs activités internes, le Caucus de même, les Caucus régionaux aussi de même, de même les commissions et les groupe des femmes ou bien des jeunes.

Voilà, merci.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci cher collègue.

Je passe, à présent, la parole à l'honorable Sidia Sama Jatta de la Gambie.

Hon. Sidia Sama Jatta : Je passe, Madame la Présidente.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à l'honorable Pr Ogenga-Latigo Morris Wodamida de l'Ouganda.

Il n'est pas dans la chambre ?

(Silence dans la salle)

Je passe maintenant la parole à l'honorable KONÉ Aboubacar Sidiki de la Côte d'Ivoire.

HON. KONÉ ABOUBACAR SIDIKI [CÔTE D'IVOIRE] : Merci Madame la Présidente.

Une partie de mon intervention a été prise en compte relativement à la réduction du budget du fait que nous-mêmes nous n'arrivons pas à consommer ce qu'on nous octroie. Donc, je m'y associe totalement.

Madame la Présidente,

Mon intervention va s'articuler autour de trois points :

- le premier, c'est le rapport fait à l'occasion de la réunion de la Commission Permanente de la Coopération, des relations internationales et de Règlement des conflits en Égypte ;
- le deuxième, c'est la question de la ratification ;
- et le troisième, c'est la question de l'organisation des commissions.

Madame la Présidente,

En Égypte, nous avons parlé d'un certain point qui ne figure pas dans le rapport, notamment la crise liée à la gestion du Bassin du Nil qui, c'est vrai qu'on a évoqué les Grands Lacs, mais si on ne précise pas, alors c'est un problème extrêmement important dans cette partie de l'Afrique pour tous les pays qui sont liés à cela.

Il y a eu également le problème palestinien et la réponse de la Commission a été qu'on souhaiterait qu'on écrive au Bureau du PAP qui est le garant politique de notre Institution, pour qu'elle se saisisse de cette question et que ce n'était pas à nous, en Égypte, d'en parler. Donc, je voudrais que cela figure, parce que ça été deux points importants.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la ratification, si j'ai bonne mémoire, une des grandes déclarations d'orientation de votre mandat actuel a été le combat pour la ratification et vous avez même déferé, je pense, une vice-présidence à cette tâche.

Monsieur le Président,

Au jour actuel, quelles ont été les démarches que le Bureau, garant politique de cette Institution, a pu mener pour aider à la ratification ? Je ne le dis pas parce que cela émane de votre seule responsabilité, mais c'est vous le garant de l'Institution politique et je pense que votre action, votre management et votre lobbying devraient renforcer la capacité des députés membres des pays à mener le dialogue avec leurs gouvernements, les ministères des affaires étrangères et autres pour aider à la ratification.

Je pense que c'est le point-clé de l'existence de ce Parlement. Cela devrait, pour moi, être la préoccupation majeure et du Bureau et de l'ensemble de députés, mais je ne vous ai pas vraiment vu vous appesantir sur cette question sauf à nous donner des statistiques sans nous dire quelles sont les actions que vous-même avez menées pour y arriver.

Monsieur le Président,

On a parlé des commissions, je ne voudrais pas remuer ou ouvrir une porte ouverte, mais je voudrais vraiment savoir quels sont les critères de choix des clerks des commissions ? Je voudrais savoir comment cela se fait ? Quelle est leur feuille de route ? Quel est le travail qu'ils doivent faire pour rendre la commission dynamique ? Je voudrais savoir les différentes feuilles de route en cette matière parce qu'on peut incriminer quelqu'un alors qu'on ne connaît pas sa feuille de route. Je voudrais savoir quelles sont les compétences requises, quelle est la mission allouée aux clerks des commissions et comment devrait se faire la répartition des tâches ? Parce qu'honnêtement je pense qu'à ce niveau il y a un souci à régler.

Tout le monde dit que les commissions ne bougent pas, qu'elles bougeaient avant. Vraiment, ceux qui savent comment ça bougeait avant, je voudrais quand même que quelqu'un puisse nous donner les stratégies qui étaient menées pour que les

commissions bougent parce que tout le monde dit que ça bougeait avant, ça ne bouge plus et pratiquement dans toutes les commissions.

Mais pourquoi les Commissions ne bougent plus ? Vous ne le dites pas ! Qu'est-ce qui se faisait avant, qui ne se fait pas maintenant, vous ne nous dites rien. Vous dites seulement ça bougeait avant, ça ne bouge plus.

Je voudrais vraiment comprendre parce qu'au demeurant, Monsieur le Président, ce sont les commissions qui doivent faire vivre le Parlement. Au demeurant, mais si tout le monde est d'accord [*Temps de parole épuisé*].

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci Honorable KONÉ.

HON. KONÉ ABOUBACAR SIDIKI [CÔTE D'IVOIRE] : Madame la Présidente, vous avez donné des minutes supplémentaires à d'autres, je voudrais quant même l'équité de la gente féminine.

Merci beaucoup.

Mme LA PRÉSIDENTE : Une minute supplémentaire !

HON. KONÉ ABOUBACAR SIDIKI [CÔTE D'IVOIRE] : Je voudrais terminer, Monsieur le Président, en donnant mon point de vue sur une question.

Monsieur le Président,

Vous savez, c'est difficile d'incarner une institution et je voudrais que vous compreniez que les attaques, les déclarations, tout ce que nous faisons, ce n'est pas lié à votre personne. C'est simplement parce que c'est vous le chef de cette institution. Mais je constate que dans nos débats, vous ramenez à votre personne.

Non, il y a Roger Nkodo DANG et il y a le Président du Parlement panafricain !

Nous, nous adressons au Président du Parlement panafricain et tous les députés s'adressent au Président du Parlement panafricain [*Temps de parole supplémentaire épuisé*].

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à l'Honorable SEKOU FANTAMADI TRAORE du Mali.

HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] : *Ahouzou billahi mina chaïtan Razim. Bissimillahi Rahamani Rahim. Que Satan soit éloigné de nous !*

Ici, au Parlement panafricain, on n'en finit pas avec les campagnes. Les élections sont terminées ! Il faut qu'on se mette au travail.

Au lieu de voir l'essentiel et la quintessence du rapport, on va aux subterfuges.

Où va le Parlement ?

Mesdames et Messieurs, faisons beaucoup attention.

À l'extérieur, vous n'êtes pas aimés. Si dedans vous êtes en train de vous manger, eh bien je pense, bonjour les dégâts !

Ce rapport, je pensais que les uns et les autres allaient s'appesantir sur les avantages que nous avons obtenus et qui, aujourd'hui, sont en train de nous être enlevés un à un. C'est dire que, soit ce Parlement va vivre de sa vie normale, soit le Parlement doit mourir de sa mort naturelle. Il faut alors que nous agissions et que nous agissions le plus vite que possible.

Vous avez vu, les jetons de présence – que j'appelle fraude de communication pour les parlementaires en 2020 – vous ne les aurez plus. Mais personne n'en parle et pourtant c'est dans le rapport.

Eh bien, nous devrions voyager en business, si c'est le Parlement qui nous invite. Eh bien, plus jamais cela ! Et au même moment, ceux-là qui prennent cette décision, une heure de vol, c'est-à-dire en prenant l'exemple de Bamako à Dakar, une heure de vol, quand les Ambassadeurs voyagent, pour une heure de vol, ils vont en classe première. Ce sont des choses dont on devrait parler.

Ne cherchons pas des poux sur un crâne rasé ! Attaquons-nous au mal ou alors nous sommes venus pour – ce que le colonisateur a eu à nous faire – nous opposer anglophones, francophones, lusophones [*Temps de parole épuisé*].

Mme LA PRÉSIDENTE : Camarade, une minute et puis c'est suffisant !

HON. SÉKOU FANTAMADI TRAORÉ [MALI] : Je termine par ces mots d'espoir : Le Bureau, je vous félicite. Mais je demande à ce Bureau plus de cohésion car quand le bras a failli, on punit la tête.

Je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à l'Honorable Janet ONG'ERA du Kenya.

Elle n'est pas dans la Chambre ?

(Silence dans la salle)

La parole est à l'Honorable Jaynet KABILA de la RDC.

HON. JAYNET KABILA [RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO] : Honorable Présidente de la séance, je vous remercie pour la parole.

Je voudrais tout d'abord féliciter notre Bureau pour le rapport bien élaboré et qui tient compte de plusieurs paramètres de la gestion de notre Parlement.

Ça a été une de mes préoccupations de la législature passée. Je constate aussi qu'il y a un effort significatif qui a été déployé pour améliorer le fonctionnement de nos services administratifs, comme indiqué dans le rapport au point 2.6 par les résultats obtenus qui sont les réalisations au point 3.

En ce qui concerne le point 4, je suggère à notre Bureau de nous présenter les pistes de solutions pour faire face aux défis énumérés.

Pour terminer, Honorable Présidente, je voudrais rappeler qu'hier le Président de notre Chambre a oublié de nous informer officiellement du décès de Son Excellence, le Président Robert MUGABE, d'heureuse mémoire, pour observer une minute de silence. Si nous pouvons le faire en sa mémoire. Merci

Mme LA PRÉSIDENTE : La parole est à présent à l'honorable KONÉ Dognon de la Côte d'Ivoire.

HON. DOGNON KONÉ [CÔTE D'IVOIRE] : Merci Madame la Présidente.

Je vous remercie pour la parole que vous me donnez afin de m'exprimer sur le rapport que vient de nous présenter le Président du Parlement panafricain.

Je voudrais, Madame la Présidente, féliciter le Bureau pour un certain nombre de bons fonctionnements, un certain nombre d'améliorations dans les conditions de travail des députés, notamment en matière de traduction et tout. Depuis 2012, nous avons vu qu'il y a, en ce moment, une certaine amélioration.

Madame la Présidente,

Le Président, tout à l'heure dans son rapport, a parlé du nombre de ratifications et il a révélé qu'il n'y a que douze (12) pays qui ont ratifié aujourd'hui ce Protocole.

Madame la Présidente,

Les défis auxquels notre continent doit faire face sont très nombreux : la gouvernance politique, la gouvernance démocratique, les défis sécuritaires, le terrorisme, la rébellion, les défis liés aux changements climatiques avec la déforestation dans certaines régions, l'avancée du désert dans d'autres.

Comment s'adapter au dérèglement des saisons des pluies ?

Il y a la gouvernance foncière, l'accaparement des terres, la pression sur les terres, la non-transparence dans la signature des contrats dans nos pays, les défis liés à la libre circulation des hommes et des biens en Afrique.

Vous savez qu'il y a des collègues qui n'ont pas pu rentrer, ici, en Afrique du Sud pour participer à notre réunion, et ça c'est important. Ce sont des choses de ce genre dont il faut parler.

Ensuite, les défis liés à l'alimentation et à la nutrition.

Madame la Présidente,

Si demain nous avons l'entière responsabilité du pouvoir législatif, est-ce que nous allons venir ici pour chercher des poux sur un crâne rasé, comme le dit notre collègue du Mali, ou bien nous allons nous attaquer aux vrais problèmes de l'Afrique ?

Madame la Présidente,

Je ne vous cache pas que lorsque nous sommes allés pour discuter avec notre Président avant de venir à cette session, voici la question qui nous a été posée : Qu'est-ce que tous ces voyages rapportent au pays ?

Vous avez remarqué que nous ne sommes que deux ici. J'en parle et je sais que beaucoup de pays ne viennent pas, ici, pour ces mêmes raisons. Mais quand nous sommes ici, il y a des gens parmi nous qui donnent des informations et ce ne sont pas des informations fausses. La preuve, en mai, lorsque nous sommes venus ici, nous n'avons rien fait. J'avais honte d'être député panafricain.

Madame la Présidente,

S'il n'y a que douze pays qui l'ont ratifié, nous devons *[Microphone éteint]*.

Excusez-moi, Madame *[Temps de parole épuisé]*.

Mme LA PRÉSIDENTE : Une minute !

HON. DOGNON KONÉ [CÔTE D'IVOIRE] : Ok merci.

Les pays, c'est vrai qu'il y a beaucoup de contradictions, beaucoup de confusions dans ce Protocole qui empêchent la ratification, mais il faut chercher aussi ici, si la raison n'est pas dans notre mode de fonctionnement et dans notre comportement.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je passe la parole maintenant à l'Honorable Lúcia DOS PASSOS de Cap-Vert.

HON. LÚCIA MARIA MENDES GONÇALVES DOS PASSOS [CABO VERDE]: - Muito obrigada Senhora Presidente.

Cumprimento `a Mesa e a todos os colegas, gostaria só de apelar e de relembrar aos colegas de que este Relatório que estamos a...

Interrupção

Mme LA PRÉSIDENTE : La traduction en français, s'il vous plaît !

Allez-y, on va voir si ça marche maintenant.

Le français !

Non !

Allez-y !

HON. LÚCIA MARIA MENDES GONÇALVES DOS PASSOS [CABO VERDE]:... eu estava a dizer que este documento que nós estamos a analisar não é um Relatório Presidente. É um Relatório do Parlamento Pan-Africano e nós que estamos cá é que fazemos parte do Parlamento Pan-Africano.

Eu vejo aqui neste Relatório que muitas comissões praticamente não trabalham.

O Relatório espelha o engajamento de cada um de nós aqui, enquanto Parlamentares, e eu apelo aos colegas para um maior engajamento porque nós estamos aqui como disse o colega a «comer o dinheiro» dos nossos povos da contribuição, dos impostos de cada um dos nossos países.

Eu gostaria de ver neste Relatório Senhora Presidente e a sua equipa que este Relatório fosse trabalhado com base no objectivo *SMART*, portanto, com indicadores. Nós não conseguimos aqui avaliar o que é que estava previsto e o que é que foi realizado. Isso é o que nós esperamos em termos de um Relatório de Actividade para podermos saber onde é que estamos, donde é que partimos e para onde é que vamos.

A mesma coisa em termos de orçamento. O que é que essa actividade representa em termos de custo, em termos de gastos para o Parlamento? Para sabermos se estamos a cumprir ou não em termos de orçamento, o que é que estava disponível, se cumprimos ou não? Quais foram as comissões que cumpriram com as actividades previstas e o orçamento previsto, o orçamento adoptado? Portanto, eu acho que é nesse sentido que nós temos que avaliar esse Relatório.

Nós temos um outro aspecto que eu não vi aqui no Relatório que é a questão da fiscalização do cumprimento dos ODS e da Agenda 2063. Somos chamados a fazer essa fiscalização e isso deve fazer parte das nossas actividades e constar no Relatório porque eu sei que a minha comissão, portanto, a Comissão de Género, Família, Juventude e Pessoas com Deficiência não está a fazer esse seguimento dos ODS. Portanto, isso não está reflectido no Relatório e gostaria que passasse a constar no Relatório porque daqui há dois anos vamos fazer avaliação do Relatório da Agenda 2030 e daqui há pouco vamos fazer Relatório da Agenda 2063. Então é nesse sentido que nós temos que trabalhar para que sintamos orgulho do nosso Parlamento.

Todos nós quando saímos do nosso país viemos cá com o objectivo de dar um contributo para a melhoria da qualidade de vida dos nossos povos e isso tem que estar espelhado nas actividades que vamos programar e nos resultados aqui apresentados. Se eu for apresentar esse Relatório no meu país vão dizer «Vocês não estão a trabalhar».

Eu tenho que justificar... mais um minuto Senhora Presidente!

Temos que justificar o dinheiro que nós recebemos, enquanto Parlamentares, nos nossos países com as actividades que nós realizamos aqui.

Quais são as leis que nós estamos a propor como Lei-Modelo para a melhoria das condições de vida das pessoas no nosso país? Portanto, era essa a minha contribuição em termos desse Relatório.

Muito obrigada.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à Honorable ABDIAZIZ Mohamed de la Somalie.

HON. ABDIAZIZ ABDILAHY MOHAMED [SOMALIA]: Thank you, Madam Vice-President for giving me the floor, and I would also like to thank the President and the Bureau for this report.

Madam Vice-President, I believe the report is covering a major part of what has been undertaken here at the Pan-African Parliament (PAP). And from there, Madam Vice-President, I welcome the engagement with the Permanent Representative Council (PRC), in Addis Ababa with our institution. Because PRC is one of the main organs of the African Union, PAP has to do a lot with our sister organ. To this cause, I further encourage continued engagement and improved relationship with PRC, which I think, is a very positive development for our institution.

In addition, I would like to second those colleagues calling for more funding for our Committees. Because you can't move forward without adequate funding and we know that I am sitting in one of those Committees which has not had any activity because of lack of funding or International Partners. So I would like to support the idea campaigning for adequate funding for our Caucuses and Committees.

Coming to the ratification of Malabo Protocol, we know that Africa is moving very slowly. Everything in Africa moves very slowly. So we should not be thankful for that. A total of 12 countries have already ratified this protocol including my country Somalia. I think it is very positive. Let's just continue engaging with our States. Maybe in coming few years, we will have the required number for us to be a full legislative organ. I, then, urge for more effort in our engagement with our States so we can, finally and hopefully, achieve our target.

In my conclusion, this morning we talked about it, and it is part of our activity, the issue of rotation. I think the issue of rotation is an African Union (AU) principle. We should respect it and it has to start here. [Timed out].

One minute, Madam. It is one of the AU Principles and it should be respected. I thank you, Madam Vice-President. Forgive me for exceeding the fixed time.

Mme LA PRÉSIDENTE : Honorable MATHOLE de l'Afrique du Sud.

HON. DR MATHOLE MOTSHEKGA [SOUTH AFRICA]: Hon. President, Vice President and Distinguished Members, our conduct in this House will determine the image of this institution and the image of Africa and her people. As Members of this House, let us make the people of Africa, especially the youth and children, feel proud to be African. No person is infallible. Let us condone wrong actions, not one another. Where one of us has made mistakes, let us make recommendations to correct mistakes and focus on substantive issues which will contribute to the creation of a better Africa and a better world.

At the end of this Session, we must be judged by the qualities of our resolutions and the extent to which they address the triple challenge of poverty, unemployment and inequality. The people of Africa have suffered under slavery, colonialism and racial oppression. As this House, we cannot and should not subject African people to further injustices. Let this House reflect the aspirations, desires and hopes of the people of Africa, especially women and children and persons living with disability, because of the senseless wars taking place on our continent.

Last but not least, Hon. President, let the African Diaspora which African diaspora is also pinning their hope in this House and wish to be part of us. They also want us to institutionalise the diaspora as the sixth region of this institution. Let us build one Africa

and give it one voice and internalise the fact that as Africans we have one destiny. I thank you.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je passe maintenant la parole au vice-président BOURAS de l'Algérie.

S.E. HON. BOURAS DJAMEL [ALGERIE]: Monsieur le président, les membres du bureau, chers collègues, chers frères, honorables députés.

Simplement, je m'excuse d'intervenir, parce que j'ai entendu tout à l'heure des paroles, comme je suis membre du bureau et en même temps que j'ai votre confiance pour être dans le bureau, pour vous dire à vous tous combien vaut notre aide pour l'Afrique du sud. On est là pour défendre les peuples africains. On n'est pas là pour nous juger l'un et l'autre. Je vous dis pour notre frère MASSELE, il n'y a aucun problème. Simplement je le dis et je le répète, c'est le bureau au complet, Monsieur Charumbira, Madame HAÏDARA, Monsieur Bouras et Monsieur le président, qui a pris cette décision pour passer le dossier au niveau de la commission des Règlements.

Il faut dire la vérité, ce n'est pas uniquement le président. Simplement question de réglementation. Il n'y a aucun problème. C'est notre frère qu'on respecte, on a toujours travaillé avec lui, main dans la main. C'est notre frère africain, et il faut qu'on le soutienne aujourd'hui et même après. Simplement, il est question de réglementation, donc nous devons régler ce problème-là.

Aujourd'hui, notre cher frère, comme l'a dit notre frère d'Afrique du sud, aujourd'hui nos frères et sœurs africains, de notre continent africain, ont eu confiance en nous pour ramener des solutions pour eux. Aujourd'hui, il y a des gens qui sont en train de mourir dans les mers, il y a des personnes, des enfants qui sont malades, il y a des familles qui n'ont pas à manger. Notre devoir, c'est ça, de défendre notre continent africain. Pour défendre nos frères et sœurs africains. On n'est pas là pour nous chamailler, on est là pour trouver des solutions, des propositions, parce que comme le dit notre frère Abdallah de Djibouti, au niveau de l'Union africaine, j'étais avec notre sœur de l'Afrique centrale, avec Monsieur TRAORE, on est parti à l'Union africaine pour discuter des dossiers concernant le Parlement panafricain. Aujourd'hui ils sont en train de supprimer 20 à 30% de notre budget.

Les commissions n'ont pas le droit d'avoir des per diem. L'assurance est en train de disparaître. Ce n'est pas nous, c'est l'Union africaine qui est en train de faire des pressions sur les députés qui représentent les peuples africains. Si nous sommes en train de nous bagarrer, il vaut mieux qu'on travaille ensemble la main dans la main, on n'a pas laissé nos familles, nos pays pour venir ici nous chamailler, s'il vous plaît. Merci à tout le monde.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe la parole à l'Honorable Chief Charumbira, Vice-président.

HON. CHIEF FORTUNE CHARUMBIRA [ZIMBABWE]: Thank you, Madam President.

I would not repeat the debates that have already been on the floor. My first point is to draw Members to rule 19 of the book, and I will read it. It has sub rule 1 and 2.

- (Sub rule 1), 19(1) says 'The Vice-President's in order of their ranking and by rotation shall act as President in the absence of the President or when the President is unable to discharge his or her duties.'

- (Sub rule 2), 19(2) says 'The Vice-President's shall carry out the duties prescribed the Bureau under the direction who controls the President and subject to such directives as may be issues by Parliament'.

I would like to disabuse the point that this ranking means seniority per se. This thing says 'the Vice-President shall rotate when the President is not there whether as a Chair or within Pan African Parliament', we will have to have a calendar. That is the interpretation here. We have to have a calendar that would say this time it is First Vice-President, the next second, third, fourth and then we go back to the first. That is what this thing says. We rotate. Thank you very much.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci. Alors je viens de recevoir neuf noms et la liste est close.

UN HONORABLE MEMBRE : Procédure.

Mme LA PRÉSIDENTE : Oui. Qui demande ? Oui ! Allez-y !

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: Thank you, Madam President.

I thought we are not here as flowers. We have submitted our names and we are not being recognised to take to the floor. I am raising a procedural issue so we can intervene on this particular aspect.

Thank you.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je viens de recevoir neuf noms et la liste est close.

HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN] :

Madame la Président !

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: *Procedure! Procedure! Procedure!*

HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN] :

Madame la Président !

Mme LA PRÉSIDENTE : Qui demande ? Allez-y ! Oui !

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]:

Thank you Madam the President. I think we are here not like flowers. We submitted our names but we have not been called to speak. So, i am just raising a procedural issue so that we may be allowed to intervene on this particular.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je viens de recevoir neuf noms, sinon la première liste que j'avais est épuisée. Mais je viens de recevoir neuf noms que vais lire. Cela vous permettra de me dire si vous avez votre nom ou pas.

Il y a :

- Hon. Sen. Sylvestre Naah Ondo du Cameroun ;
- Hon. Gina Michèle Sanze de la RCA) ;
- Hon. Fidel Rwigamba du Rwanda ;
- Hon. Jacqueline Amongin d'Ouganda.

Donc chère collègue, ton nom est bien là !

- Hon. Ignatienne Nyirarukundo du Rwanda ;
- Hon. Noredine Karbal du Maroc ;
- Hon. Juan Roku Enumbie de la Guinée équatoriale ;
- Hon. Boundja Jaques Yempabou du Bénin ;
- Hon. Safia Elmi Djibril de Djibouti).

Voilà, on continue avec la liste.

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Présidente, motion !

Mme LA PRÉSIDENTE : Oui Monsieur le Président.

S.E. HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PAP] : Madame la présidente, motion.

Mme LA PRÉSIDENTE : Oui Président !

S.E. HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PAP] : Madame la présidente, au regard de l'importance des questions soulevées par les collègues dans la première liste, je souhaite, pour garder le fil de nos travaux, donner des éclaircissements pour cette première vague, comme cela, ça me permet de suivre bien ce que nous allons faire. On a déjà eu à peu près 15 intervenants, j'ai pris note.

Est-ce que vous pouvez me permettre de clarifier ces points et on continue avec la deuxième vague ? Cela me permettra d'être en harmonie avec ce qui se dit.

Je vous remercie Madame la présidente.

Mme LA PRÉSIDENTE : Accordé Monsieur le président. Mais avant de vous passer la parole, je vais donner des éclaircissements par rapport à la ratification. Parce qu'en temps que chef de la diplomatie, j'ai été interpellée par KONE, lorsqu'il a dit qu'il y a même une vice-présidence.

Un des collègues l'a dit, dans nos pays, les décisions sont très lentes. Surtout quand les pays ne voient pas l'intérêt immédiat. Cette décision de ratification dépend de nos États et le politique, et je crois qu'il faut le dire, il faut être clair, il y a un manque de volonté politique. Un manque criard même je dirais de volonté politique.

Vous savez, pour le libre-échange, on a mis un champion en la personne du Président du Niger Issoufou. En moins d'un an, tous les pays ont ratifié et si les Chefs d'État avaient un intérêt pour le Protocole de Malabo, ils allaient mettre un champion pour cela. Et nous au niveau du Bureau on a réfléchi et on a dit qu'il faut qu'on les pousse à cela. Et au Rwanda, on avait décidé que le Président du Rwanda serait notre champion à nous et on le lui a notifié. Mais ça ne bouge pas.

Quelqu'un l'a dit, il ne faudrait pas aussi penser qu'on a rien fait. On a eu quand même des ratifications après notre prise de fonction. Et il y en a qui sont en cours.

Le président l'a dit, quand il faisait son exposé. On a confié des tâches aux membres du Bureau pour qu'on fasse le tour des pays et je crois qu'il y a des missions qui sont en

cours et il y a même l'honorable Bouras qui est allé dans deux pays et moi aussi je dois aller dans trois pays, le président a fait le tour. On est en train de faire ce qu'on peut, ce n'est pas parce qu'on a vu les gens aujourd'hui qu'ils vont ratifier le même jour. Ils nous font des promesses et en tous les cas, pour dire que c'est vraiment important que c'est sous notre mandat que le maximum de pays, au moins les 28 pays puissent ratifier pour que notre protocole puisse être mis en activité.

Maintenant, je ne veux pas faire de polémique mais juste emboîter le pas au camarade Bouras en disant qu'au Bureau nous avons décidé d'être solidaire, dès les premiers jours la première réunion qu'on a eu à faire c'est de dire que notre premier échec va être le jour où on ne sera plus solidaire. Mais il ne faut pas avoir peur des mots aussi. Quelque part, le camarade MASSELE a lâché le Bureau au moment où le Bureau avait besoin d'être solidaire et on avait besoin de cohésion. Entre nous, on se parle et on prend des décisions idoines. Bouras l'a dit, la décision a été collective. A partir du moment où il y a eu une lettre qu'on a reçue au niveau du Bureau, Muntaka a demandé qu'on mette la lettre à sa disposition, pour non seulement suspendre le camarade MASSELE, mais il y eu une deuxième lettre qui l'a rappelé.

UN HONORABLE : procédural.

Mme LA PRÉSIDENTE : Non, non je réponds je suis membre du bureau vous n'avez pas la parole je vous passe la parole après si vous le voulez.

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: Thank you very much, Madam President. Madam President, while we appreciate the information that you have given to the Plenary and the fact that the President is also going to respond to some of the issues that have been raised by the Members in the Plenary, I would love to suggest that, because this is a debate and the activity report is actually the main thing that we are here for, as the Pan-African Parliament during this Session, I would imagine that the remaining speakers are very few; it would be prudent that the remaining speakers speak, the President or whoever in the Bureau is capable of responding, responds at once other than coming in the middle, respond then get back to debate. That is the procedural issue that I am raising. Madam Chair, thank you.

Mme LA PRÉSIDENTE : Oui, mais en même temps, c'est quant même le Président qui a présenté le rapport. C'est lui qui a pris les questions et c'est lui qui sait qu'en

répondant, il peut mieux répondre en attendant que tout le monde pose des questions. Donc, je lui accorde ce qu'il a demandé.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

(Des voix réclamant la traduction en anglais)

C'est l'anglais qui ne marche pas ?

C'est bon maintenant ? C'est bon ?

Je peux répéter ce que j'avais dit ?

Vous avez compris que j'ai donné la parole au Président pour répondre aux questions. Merci.

HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT PARLEMENT PANAFRICAIN] : Madame la Présidente, je vous remercie.

Je remercie toutes les collègues qui ont enrichi le rapport d'activité par leurs questions. Je ne voudrais pas faire comme si c'est un jeu de ping-pong, va-et-vient, mais je voudrais qu'on progresse dans un sens pour qu'on arrive à terme, à ce que chacun reste la mémoire assez fraîche.

Je voudrais commencer par la réduction du budget du PAP. Je rappelle dans cette salle, je disais que le budget de fonctionnement du PAP est de 12 millions de dollars américains. Dans ces 12 millions, 10 ou 11 sont consacrés au personnel. Ce sont les charges incompressibles. Par contre, les activités du PAP sont supportées par le budget-programme. Ce budget-programme voudrait dire quoi ? Normalement, le PAP doit, à l'instar de certaines commissions qui se sont activées, la Commission de la Coopération, la Commission de la Santé, du Genre, des Finances, doivent s'activer à aller dans les domaines du Parlement panafricain pour tenir des réunions et ramener des résolutions.

Le budget-programme ne peut s'activer que dans des telles conditions. Mais si vous regardez bien l'exécution du budget, toutes les charges salariales sont épuisées. Ce qui donne l'impression que nous ne les utilisons pas. C'est que les commissions ne sont pas agressives, je ne sais pas si on peut l'appeler ainsi, de proposer au Bureau.

Contrairement à ce que les gens disent, le Bureau est là pour animer l'activité du Parlement. J'ai instruit le Secrétariat général, de demander seulement l'appui politique au Bureau. Si un député doit se déplacer, la moindre chose c'est que le Bureau sache où le député part ! Mais on n'a jamais dit à une commission de ne pas tenir ses activités.

Donc, quand on voit le budget rentrer, on voit l'argent des commissions rentrer, certaines rubriques ne sont même pas utilisées, je ne peux pas vous dire pour quelles raisons, on a comme l'impression qu'on n'utilise pas le budget proprement.

Deuxièmement, l'Union africaine avait décidé de réduire le budget, et la réduction a frappé le Parlement. Si vous regardez cette réduction également, elle s'intéresse aux activités du Parlement. Donc, ce que nous devons faire, c'est d'augmenter le volume de nos commissions et de travailler parce qu'il ne faut pas voter le budget et on ne le consomme pas. Parce que honorable Toussain Manga l'a dit, si on est d'un côté, des gens qui n'ont pas consommé, c'est d'ailleurs une faute de l'Union africaine. Ceux qui ne consomment pas le budget, on est obligé de le leur réduire. Mais l'exécution de ce budget pose deux problèmes, c'est à deux vitesses.

Pour les charges incompressibles, tout finit ! Mais pour les charges de fonctionnement, il y a là où ça bloque ! Donc, nous allons continuer à vous guider pour que tout ça puisse être fait.

Le travail des commissions est très important parce que sans le travail des commissions, on n'envoie pas l'argent ici au Bureau ! Le Parlement c'est d'abord quoi ? Ce sont les commissions, ce n'est pas le personnel ! Si tout l'argent qui vient ici est utilisé par le personnel, ça veut dire que les députés, vous ne travaillez pas ! Et par conséquent, comme quelqu'un l'a dit, on ferme la maison !

Le problème qui s'était posé dès le départ, je me réjouis de ceux qui pensent qu'ils sont là depuis ! Mais je suis dans ce Parlement depuis qu'il a été mis en place. Le problème qui s'était posé au départ, c'est que l'organigramme du Parlement panafricain n'avait pas été fait comme l'organigramme d'un parlement. On a fait l'organigramme du Parlement panafricain comme l'organisation d'une direction de l'Union africaine. C'est

pour cette raison qu'on a priorisé le salaire du personnel au détriment, parce qu'on ne savait même pas quel était le travail des députés.

Donc, c'est à nous d'harmoniser, de faire tout pour que nous puissions convaincre et surtout ramener des résolutions fortes.

L'autre problème aussi est que nos résolutions vont chez qui ? C'est ça. Tel que l'a faite l'Union africaine, vous ne pouvez pas dire que le Parlement est le troisième organe et vous dites pour que ces décisions arrivent aux Chefs de l'États, il faut que ça passe par le sixième organe. Quelqu'un l'a dit, que ce sont des combats comme ceux-ci que nous devons mener. Pour que nos résolutions arrivent auprès des Chefs de l'États, je suis sûr que dans certains pays, en tant que député du Parlement panafricain, vous ne pouvez même pas rencontrer votre Chef de l'État. Les Chefs de l'États suivent mieux ce que les Ambassadeurs leur disent.

Qu'est-ce que nous pouvons leur dire ?

C'est pour cela que le problème de ratifications traîne également parce que quand vous demandez à voir le Président, il vous dit d'aller voir le Ministre des Affaires étrangères. Or, le Ministre des Affaires étrangères, comme ma collègue le disait, ça il ne voit pas l'intérêt.

Il y a un Parlement bis à l'Union africaine qui s'appelle le COREP, parce que c'est le COREP qui vote le budget. Et si vous regardez notre budget, il n'est pas voté dans l'orthodoxie de l'élaboration des budgets dans nos Parlements.

Je vais vous prendre un exemple : on dit : « Salaire du Personnel : 6 millions ». C'est tout ! Au niveau du PAP, il y a cinq personnes qui sont de catégorie A qui touchent tant, celles qui sont de catégorie B, pour qu'on fasse comme on fait chez nous : $a + b + c =$ tant. Et on peut valablement regarder l'exécution ! S'il y a cinq personnes pour lesquelles on a budgétisé cinq mille et qu'une personne n'est pas là, il va rester mille. Mais lorsqu'on donne une enveloppe globale qui n'est pas détaillée, on ne sait pas où on va !

Je crois qu'on a tout intérêt, nous, à réclamer le vote du budget, parce que vous allez voir ce qu'on va élaborer ici serait différent de ce que les Ambassadeurs font et qui ne sont pas les techniciens en la matière. C'est nous les techniciens en la matière.

Quant à mon ami et frère Mubarak, il y a un sentiment de narcissisme. Le narcissisme c'est le fait de voir tout en mal, de détester l'autre ou bien de dire les méchancetés sur l'autre. Et sur ce sentiment, il faut que je vous éclaire pour que tout le monde soit au même niveau.

J'ai été élu en 2012, Premier Vice-président. Quand je suis arrivé ici en 2006 il y avait un Secrétaire général qui s'appelait Werunga. C'est Mongella qui l'avait amené. Ce Monsieur a fait cinq ans. Ils étaient au Tribunal à Addis-Abeba. Nkodo n'était pas Président.

Le deuxième Secrétaire général qu'on a eu c'était Madasa. Le poste de Secrétaire général est aussi de trois ans renouvelables une fois. Madasa avait été recruté en 2009 par feu Idriss Ndele dans des conditions que vous ne pouvez pas imaginer. Ceux qui étaient là l'ont vu !

Un après-midi on a convoqué une plénière, et puis on l'a appelé pour le présenter : voilà votre Secrétaire général ! On a présenté Madasa ici. Et je crois qu'il y avait à cette époque de l'année quelques députés. Il y avait le député Lasané. Elle avait dit que la procédure n'a pas été suivie. On a essayé de faire du bruit, les partisans ont fait "poum", "poum", "poum". Et c'est de cette manière que Madasa était recruté en 2012 pour un mandat de trois ans renouvelables une fois.

- 2012 à 2015, ça fait trois ans, chers collègues.
- 2015 à 2018.

En 2015, la procédure a été une fois de plus entachée parce qu'en 2015, on devait encore ouvrir le poste pour que le recrutement.

En 2015, Madasa a dit qu'on ne doit pas ouvrir le poste qu'il veut plutôt procéder par le "shorten contrat". Et Amadi a aidé Madassa jusqu'en 2018.

De 2015 à 2018, cela fait combien d'années ? Ça fait trois ans ! Donc, Madasa est resté ici pendant six ans. Et lorsque j'ai été élu en 2015, le dernier contrat "shorten" que feu

Amadi avait donné à Madasa finissait au mois de mai. Donc, il avait déjà fait trois ans. Il n'était pas question pour moi de renouveler ce contrat parce que défiant les termes, que tu passes par la gauche, par la droite, tu as déjà fait tes six ans, tu dois partir.

On a lancé l'appel d'offre contesté comme d'habitude. On a retenu Mourad. Mourad de l'Algérie est venu. Et un an plus tard, il a écrit : nous étions au Sommet à Kigali. Il a écrit que pour des raisons personnelles, il démissionne. Quelqu'un qui évoque des raisons personnelles, dois-je le retenir pour lui dire qu'il doit travailler ? Il est parti ! S'en est suivi de Monsieur Harawa. Monsieur Arawa était recruté ici pendant un an. Et les incriminations, les pétitions sont allées jusqu'à l'Union africaine pour dire que la procédure n'a pas été suivie. Arrivé à l'Union africaine on m'a demandé d'annuler cette nomination. Mais j'ai fait comprendre aux gens qu'ils ont été recrutés dans certaines conditions, ils ne sont pas responsables de ce qui est arrivé, mais compte tenu du fait que ils ont déjà pris fonction, qu'on les laisse. Donc, ils étaient tous en période probatoire, parce que leur élection était contestée et le Règlement lui-même clarifie que quand vous recrutez quelqu'un, tu dois lui donner une période probatoire d'un an. Au bout d'un an, si tu n'es pas satisfait, tu lui donnes six mois.

Monsieur Harawa est resté ici un an, et le Règlement dit que c'est le chef hiérarchique qui évalue. J'ai fait l'évaluation de ce Monsieur, je lui ai dit : Je te donne encore six mois pour essayer de t'améliorer. Je le laisse ici. Au même moment, j'entends seulement une conférence de presse pendant que je sais que j'ai donné six mois à mon collaborateur ; conférence de presse : Le Président a volé de l'argent ! Le Président a volé de l'argent ! Toi, Muntaka, tu descends l'intégrité des fonds du Parlement.

Oh ! Le Président a volé de l'argent ! Il faut l'enquête, il faut l'enquête, faut l'enquête ! L'affaire, les Chefs de l'États se saisissent du problème : il y a de vol de l'argent au Parlement, le Président a volé de l'argent ! On commet les premières enquêtes et quand il a fait ça, il n'a pas demandé mon autorisation. Je n'étais pas là ! J'ai dit en retour quand la maison brûle, j'aimerais voir ta maison brûler si tu ne vas pas utiliser tous les moyens pour éteindre le feu. Je me suis rendu compte que, non seulement il dit que je suis voleur, mais il n'avait même pas renouvelé le contrat, il n'avait pas signé le contrat de 6 mois que je lui avais donné. Donc, il était ici également en situation

irrégulière ! J'ai pris une décision que je suspende son mandat et on s'est retrouvé à Dakar ; tous les membres du Bureau. Je leur ai expliqué les faits on a entériné la décision bien qu'on a relevé les irrégularités.

L'enquête est venue, ce sont les Chefs d'États qui avaient payé cette enquête. Ils ont organisé un audit international pour venir voir quel est l'argent que le Président a volé.

Mon cher ami, tu seras encore surpris qu'au terme de cet audit, on n'a pas trouvé que le Président a pris un seul dollar !

L'audit international a été rapporté à la Conférence des Chefs d'États. Tu peux demander à n'importe qui. On a trouvé qu'il y a le non respect de procédures et c'était des fautes liées à l'Administration.

Donc, en l'absence de Arawa, le Bureau, je vais insister sur ce que d'aucuns ont dit, le Bureau a décidé de mettre Jobe par intérim. C'était une décision du Bureau qui n'est même pas venue en plénière parce que là on est dans le cadre du droit administratif. Il faut que ça fonctionne. Il faut mettre quelqu'un. Le Bureau a décidé de mettre Jobe.

Contrairement à ce que tu dis, Jobe a agi ici comme étant le Président, comme étant le Bureau, comme étant l'ensemble des députés. Il a posé des actes.

Lorsque nous sommes partis à Kigali, ce que vous évoquez, Jobe a fait voyager tous les membres du Personnel ici pour Kigali sans informer le Bureau ; sans informer le Bureau.

Bon, jusque-là le problème ne se posait pas. On est rentré de Kigali, Jobe a continué de poser des actes comme si il n'y avait pas de Bureau. Il organise une retraite, il fait ceci. Mais je t'ai dit hier que tout ça aurait pu être couvert, mais il utilisait le nom du Président ! Il disait que c'est le Président qui m'a dit de faire. C'est Roger ! Il ne disait même pas que c'est le Président ! « *Roger, Roger told me to do that! Roger told me...* » et tout le monde était au courant ici.

Donc quand la situation arrive, CAPA vient avec un rapport. Je me souviens en ce temps, c'est cela qui me dérange parce que d'un côté tu suspends, tu veux qu'il y ait une bonne gouvernance et de l'autre côté tu veux protéger des individus. Je me souviens qu'en son temps, il y a eu l'affaire de l'Égypte. Et tu avais demandé qu'il y ait

une enquête parlementaire. Et j'ai dit que le Bureau allait gérer cette affaire. Certes, je ne fais pas entorse à la procédure, mais on s'est rendu compte effectivement qu'il avait pris de l'argent et il a dit qu'il allait rembourser. Je ne peux pas vous dire s'il a remboursé. On ne le sait.

Donc, après Kigali, on s'est retrouvé avec des situations difficiles où le nom du Président était partout mis au devant. Et tout le personnel ici savait que tout ce qui se passait, c'est le Président. Donc, le Bureau a regardé le document et a dit que c'est excessif ! C'est excessif ! Après le rapport, la résolution qui avait été prise ici en plénière, on nous a dit de prendre nos responsabilités et de clarifier cette situation. Nous ne pouvions plus, en tant que Bureau, étant accusés, demander à clarifier la situation ! La procédure ne nous le permettait pas. Il était question d'ouvrir une procédure pour que les différents responsables mis en cause dont Jobe et moi, puissions aller nous justifier. Et on a envoyé le Président de la Cour qui mène des enquêtes. Hier, j'étais entendu par cette commission. Je n'ai pas dit que je ne parts pas. Si vous voulez qu'on continue, j'ai entendu la collègue de la Sahraouie dire qu'il y a des mauvaises pratiques, c'est le Bureau, c'est le leadership. Si vous voulez qu'on continue sur les gens prennent de l'argent, qu'ils ne mettent pas mon nom ! Ils prennent l'argent, ils font tout ce qu'ils veulent, mais quand mon nom apparaît, j'ai mon honorabilité.

Et je vous assure, chers frères, chacun a un passé, chacun a un futur. Dans mon passé, je n'ai pas appris à prendre ce qui ne m'appartient pas. Parce que j'ai un peu ce que Dieu m'a donné, ça me suffit. Donc, chaque fois, je vous prends, vous-même, chaque fois que Mubarak a pris l'argent. Mubarak a volé ! Mubarak a volé ! Mubarak a volé ! Tu vas laisser que cette situation coure ? On a demandé les clarifications ! En matière de justice, il y a la présomption d'innocence. Donc personne n'est accusé, mais ont veut savoir qu'est-ce qui s'est passé. Et on va mener avec le résultat ici, comme je l'ai dit. Donc vraiment, quand vous dites qu'il y a tel Secrétaire, on doit laisser ce genre de situation parce qu'on veut avoir un Secrétaire général ? Je ne pense pas ! Le Parlement, c'est le secrétariat. Quand le secrétariat est malade, le Parlement ne fonctionne pas. Donc, il faut parfois aussi dire, avoir des faits réels. Parce que quand les nouveaux viennent, ils entendent qu'il a déjà engagé quatre Secrétaires ; quatre secrétaires. Bon, c'est lui le mal ! Tu l'as dit !

Mais quand ils n'ont pas les faits réels que les gens prenaient l'argent et le mettaient au nom de Roger, parce que quelqu'un vient de le dire ici, il faut dissocier les fonctions du Président et celles de Roger NKODO DANG.

Mais quand quelqu'un dit intentionnellement, c'est Roger qui m'a dit de prendre l'argent, c'est Roger qui m'a dit de faire ceci, il faut bien qu'on se justifie !

Donc, cher collègue, le sentiment qui t'anime, c'est un sentiment réel mais évitez le narcissisme qui conduit à des jugements vraiment tragiques qui peuvent t'amener à tuer quelqu'un et après tu regrettes. Il faut toujours chercher à voir les faits.

J'ai parlé de la gouvernance, la gestion. Le Bureau n'est pas chargé de la gestion comptable. Le Bureau n'est ni considéré dans notre Règlement comme comptable ni dans la gestion administrative, mais on dit qu'il supervise ! Voilà, notre rôle de supervision nous amène à clarifier un certain nombre de situations.

J'avais parlé que pour la réduction du Budget ; KONE est revenu dessus et nos collègues qui étaient à Addis vous ont expliqué de quoi est-ce qu'il s'agit. Nous étions déjà suffisamment avancés pour avoir les moyens parce que ceux qui parlent de perdiems, c'est dans cette salle, ce sont nos collègues qui avaient signé la lettre qui avait été envoyée à Addis pour parler de ces perdiems ? Or, dans mon esprit, je n'avais jamais dit qu'il s'agissait de perdiems, c'était la « *Communication Allowance* » comme tout le monde l'a ici. Tout le monde a le budget de communication. Mais quand ceux-là même qui écrivent, qui percevaient cette « *Communication Allowance* », certains sont encore ici, qui avaient signé la pétition. C'est parti à Addis. Nous étions couverts par une assurance. Aujourd'hui, vous n'avez pas d'assurance et vous savez que c'est en 2015 qu'on avait adopté une résolution, ici, pour demander la couverture assurance. Maintenant on l'a retirée parce que c'était comme si je donnais des faveurs pour que vous m'élisiez. Vous me faites confiance, ceux qui m'ont fait confiance me font confiance et aujourd'hui je suis le Président du Parlement de tout le monde.

Donc, il faut éviter de mettre votre nudité dehors. Essayons de régler, le frère de l'Afrique du Sud vient de le dire. Essayons de régler un certain nombre de problèmes internes à nous ici. Trouvons des solutions internes que de penser qu'il faut porter plainte à Addis-Abeba contre le Président.

Je n'ai pas l'intention que cette situation puisse nous avancer.

L'Honorable KONÉ a déjà parlé de la ratification.

L'organisation des commissions :

Le *clerk* d'une commission, c'est la cheville ouvrière de la commission. C'est pour cette raison que si vous partez au Parlement européen, pour ceux qui ont été là-bas, les *clerks* des commissions ce sont des professeurs, ce sont des docteurs, ce sont des gens qui ont la capacité de créer ou d'analyser un certain nombre de faits et de les mettre à la disposition des députés pour digérer.

La session au Parlement européen dure quatre jours, mais les gens prennent des recommandations parce qu'entre-temps, le secrétaire de la commission a tout fait, et les députés viennent digérer simplement et prendre les résolutions.

Mais, qu'est-ce qui s'est passé ici ? Le problème que vous nous soulevez, peut-être que vous n'êtes pas allés au fond de votre pensée. Le recrutement dans ce maison, se sont faits sur la base politique. Ceux que vous utilisez aujourd'hui comme secrétaire n'avaient même pas obtenu les 60 % de moyenne requise. Par ailleurs, on peut revenir sur leur formation. Formation, il y a une adéquation entre ce que vous leur demandez de faire et leur formation initiale. Et dans ce contexte, les commissions ne peuvent pas fonctionner ! Vous laissez un travail, votre rapport, ceci, vous devez venir trouver que votre rapport a été fait, traduit dans toutes les langues, et vous l'adoptez. Voilà en fait le problème des Secrétaires des commissions. Et c'est dans cet esprit que j'avais demandé à la CAPA d'essayer de nous faire ce qu'on a appelé « l'audit des ressources humaines ». L'audit des ressources humaines vous permettra de voir où en sommes-nous avec cette qualité de personnels qui ne peuvent pas, parce que les gens parlent, parlent, parlent, mais quand vous n'avez pas un bon secrétaire de commission, votre travail ne peut pas être visible. Voilà la réalité ! Ce n'est pas le problème du Bureau, ce n'est pas le problème du Bureau !

Et notre collègue vraiment, je remercie notre collègue de l'Afrique du Sud, qui est allé dans le fond de l'idée même de créer le Parlement panafricain. On n'a pas créé le Parlement panafricain pour qu'on vienne ici : « Roger ! Roger ! Président ! Les gens

essayent de faire la confusion entre les deux. Nous passons notre temps ici à parler de NKODO ; tout le temps ! Mais à la fin, qu'est-ce qu'on rapporte aux populations ?

Qu'est-ce qu'on rapporte aux populations ? L'honorable collègue a dit que les populations attendent de nous de beaucoup de choses. Mais est-ce que quand vous rentrez chez vous, vous dites que le rapport, c'est ce que Nkodo a fait ceci ? Nkodo a fait le harcèlement ! Et des choses qui ne sont même pas fondées. Nous tous, les femmes qui sont ici connaissent ce qu'on appelle harcèlement. Je ne vais pas revenir dessus, parce que ma famille en a souffert pour cette affaire. Mais c'est le seul rapport que vous pouvez amener ? Que le Président a volé de l'argent ! C'est le rapport que vous faites à vos pays ? C'est dommage ! C'est dommage !

Donc, lui, il a bien résumé ce que les Africains attendent de nous.

Abdelaziz a dit que nous devons améliorer nos relations avec le COREP.

Je suis d'accord ! Mais comment ? Quelqu'un qui occupe votre poste, quelqu'un qui joue votre rôle, comment allez-vous améliorer nos relations ? Toutefois, une touche que vous allez faire il va essayer de vous mettre derrière pour continuer à jouer vos prérogatives. C'est le combat qu'on a aujourd'hui. Et cette affaire du Parlement panafricain, si vous lisez l'Acte constitutif et le Protocole de Malabo dont on parle aujourd'hui, si on regarde seulement les deux articles qui ont été révisés au Protocole de Malabo, chers collègues, ça veut dire que nous sommes déjà législatifs. Parce que le Protocole de Malabo s'était attelé seulement sur deux articles ; la législation. Comment allons-nous légiférer ? Et sous le contrôle de qui nous allons légiférer ? Mais tout ce qui est dans l'Acte constitutif, utilisons-le !

On a commencé avec les missions d'observation, Muntaka. Tu étais là ? Le Parlement avait sa propre mission d'observation ! Et vous savez mieux que quiconque ici comment cette mission avait été tuée. Vous le savez, ils ont publié des choses. Ne dites pas seulement ce qui est erroné. Dites aussi des choses que vous avez vécues.

La mission d'observation du Parlement panafricain avait donné un ton neutre à la mission de l'Union africaine. Et qui dit l'Union africaine, ce sont les Chefs États africains.

Au prochain sommet, on l'a dit, plus de mission d'observation.

C'était NKODO ?

C'était Roger ?

C'était sous ma présidence ?

Donc, je crois que, chers collègues, je ne veux pas m'attarder, les défis sont multiples.

Cherchons à focaliser notre attention sur l'intérêt des populations.

Laissez NKODO qui a été déjà traumatisé, ma famille a déjà été abusée, mon pays a été déshonoré, il faut que cela cesse. Parce que, vous-mêmes, vous ne serez pas content, votre pays ne sera pas [...] vous êtes leader de l'opposition. Pour vous tuer aujourd'hui, qu'on dit que tu es un voleur, ça va t'honorer ? Je suis un homme crédible. J'ai fait mes preuves dans mon pays et c'est pourquoi je viens ici pour continuer, mais si je [...], si je ne recule pas !

Donc, chers frères, d'aucun l'on dit, cessons d'accuser le Président, cherchons à focaliser notre attention sur ce qui est important pour les peuples africains.

Madame la Présidente,

Je crois que je n'ai pas sauté quelques éléments. Maintenant, j'ai le cœur net pour reprendre la suite des travaux et répondre à la prochaine série des questions.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup.

Alors, on va continuer avec la liste. Sur la liste de neuf personnes, il y a encore trois, mais là c'est définitif. On ne prend plus de nom.

Alors, la parole est maintenant à l'honorable Sylvestre Naah Ondo du Cameroun. Il est dans la salle ? Merci.

HON. SEN. SYLVESTRE NAAH ONDOA [CAMEROUN]: Madame, je suis là. Madame, en réalité j'aurais dû ne plus prendre la parole après l'intervention du président. Je la prends quand même pour dire ceci : s'agissant de la ratification du protocole, je me demande si en faisant des démarches auprès des Chefs d'État, vous

leur expliquez ce que le protocole prévoit. Parce qu'il y a certains Chefs d'État qui se disent qu'on va enlever les pouvoirs législatifs aux parlements nationaux.

Or, le protocole dit que les pouvoirs qui sont conférés au Parlement panafricain, relèvent des domaines qui auraient été déjà préalablement choisis par les Chefs d'État eux-mêmes et qui sont d'intérêt commun aux pays africains. Cela est très important pour que les États comprennent qu'il n'est pas question de dessaisir les parlements nationaux de leurs pouvoirs législatifs, mais de dire que dans des domaines d'intérêts communs, et il y en a beaucoup, (je prends par exemple la protection de l'environnement où tous les pays africains se sont investis dans ce domaine.

Je parle également de la protection des enfants, des minorités ainsi de suite. Donc, quand vous allez faire des démarches, auprès de nos pays, je crois qu'il faut avoir d'abord un document qui explique à ces pays ce que prévoit le protocole de Malabo pour qu'ils comprennent qu'il n'est pas question de leur enlever leur pouvoir législatif.

Ceci dit, Madame la présidente, je ne saurais finir sans déplorer le fait que, comme certains l'ont dit, nous venons ici tout le temps pour nous chamailler sur des questions d'ordre personnel.

Est-ce qu'on peut, à partir de ce moment, prévoir des sessions où on ne parle que du travail, mais pas de questions de personnes, du Secrétaire général, du Président, du vice-président et vous, vous remarquez que de plus en plus la salle se vide.

Les gens demandent pourquoi nous venons ici si c'est pour parler de ces choses personnelles. Ça ne nous intéresse vraiment pas. Essayons de faire l'impasse sur certaines choses pour qu'on puisse se concentrer sur l'essentiel ; les questions de secrétariat général, le président a fait ceci, le président a fait cela. Il faut aussi dire que nous sommes des hommes et être par conséquent un peu tolérant quand nous venons ici et non pas dire que, comme le président a fait ceci, il faut qu'il parte. On l'a accusé peut-être faussement, d'avoir changé le Secrétaire général, quatre ou cinq fois. Mais c'est dans les textes. Ce n'est pas le Président qui change le Secrétaire général. Chaque fois, on dit qu'il faut changer le président. Est-ce qu'on va changer le président du Parlement panafricain tous les ans ? Il a un mandat, laissez ce président aller jusqu'au bout de son mandat, on fera le point à la fin de ce mandat.

Vraiment, je vous en prie, revenons à notre mission essentielle qui est de travailler pour l'Afrique.

Je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci pour le sage conseil.

Je passe maintenant la parole à l'Honorable Gina SANZE de la R.C.A.

HON. GINA MICHÈLE SANZE [RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE] : Merci beaucoup, madame la Présidente.

Je suis contente de voir que les voix se lèvent ici pour défendre le peuple africain, le Parlement panafricain et j'ai espoir que les prochaines sessions seront meilleures pour nous.

Maintenant, pour revenir au rapport, madame la Présidente, je reviens sur la diplomatie parlementaire et les relations interparlementaires. Pour la diplomatie parlementaire, l'honorable BOURAS a pris les devants, parce que j'ai vu qu'on n'a pas noté le travail qui est entrain d'être fait par le Bureau sur la diplomatie parlementaire auprès du COREP. Mais comme l'honorable BOURAS a déjà soulevé cela, j'aurais souhaité que ce soit mis là-dedans parce que c'est un travail qui est entrain d'être fait.

Maintenant, l'objectif stratégique du PAP : l'un des objectifs était le renforcement des fonctions parlementaires. Et mes collègues l'ont dit ici, les fonctions parlementaires, le Parlement ne peut fonctionner que si les commissions travaillent. Je reviens sur les questions du personnel. Si vous voyez le ratio du personnel, nous avons, je pense un personnel pour trois ou quatre députés. Ce qui normalement aurait dû être le contraire. C'était pour voir sur le processus de recrutement. Qu'est-ce qui est entrain d'être fait ? Parce qu'il est important et il est urgent, je ne reviens pas sur les assistants que l'on nous accorde au sein des commissions où notamment, normalement il doit avoir les qualités requises, les compétences requises pour pouvoir être efficace et pour permettre aux commissions d'être efficace. Mais je pense qu'il y a urgence à ce que le Bureau s'attèle à cela. Que très rapidement, chaque commission puisse avoir une assistante, peut-être même deux ou trois personnels mais qualifiées pour pouvoir faire ce travail. Cela nous permettra d'être plus efficaces.

Je reviens aussi sur les questions des réunions statutaires, parce que si vous voyez quand on a parlé du budget, mais nous reviendrons demain dessus puisque c'est la

Commission Finance. Si ces lignes là ne sont pas utilisées, s'il n'y a pas de réunions non statutaires ou les sessions, c'est pour la simple raison que des fois quand les commissions demandent à se réunir, cela ne suit pas au niveau des finances. Le Bureau doit être regardant là-dessus parce que je pense qu'il y a de commissions aussi qui demandent à se réunir, mais en soumettant, il y a toujours des questions pour dire que ce n'est pas prêt ou le financement n'est pas prêt.

Il y a urgence parce que nous ne devons pas nous réunir que quand nous sommes ici. Deux jours ce n'est pas suffisant. Je pense qu'en dehors de cela les commissions doivent se réunir justement quand il y a des problèmes qui se posent. Je prends l'exemple de la Commission Finance, nous devons suivre au niveau de l'Union africaine tout ce qui se passe là-bas comme fait la Commission CAPA, mais nous ne sommes pas en mesure de nous réunir parce que généralement le financement n'est pas derrière. Le budget est là. Si on coupe notre budget, c'est parce que nous ne consommons pas. Nous avons une capacité d'absorption qui est faible.

Donc, il va falloir maintenant qu'on laisse la place aux commissions pour travailler. C'est la même raison pour le budget programme, parce que je suis sûre que toutes les commissions ont des programmes mais il n'y a pas de suivi derrière, peut-être parce qu'il n'y a pas d'assistant attiré à ces commissions là pour pouvoir prendre les choses en main et permettre aux commissions d'être efficace.

Voilà, je voulais justement insister là-dessus.

Sur la question de ratification, madame la Présidente, je ne reviens pas là-dessus. Mais, je parle de la stratégie, le mécanisme de suivi qui est mis en place. Je le dis pourquoi ? Je parle par rapport à mon pays. Le Président de mon Parlement était à Brazzaville. Je pense qu'il avait pris l'engagement que lors de cette session, cela allait être ratifié chez nous. Nous sommes en session à ce moment.

J'exhorte donc le Bureau à prendre attache avec mon parlement, histoire de mettre un peu la pression, de manière à ce que les choses se fassent.

Je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci, je passe maintenant la parole à l'honorable Fidel du Rwanda.

Fidel est dans la salle ?

HON. FIDEL RWIGAMBA [RWANDA]: Thank you, Madam President. Something has improved in the Administration and I want to point it out. Two years ago, I kept requesting you to send us letters very early and that one has been done. I am very happy and I think many people are very happy. Invitation letters come very early; it gives us time to plan. It gives some of us who have heavy responsibilities at home to put them in order before we come here, especially for the long Session.

Coming back to the Report, Madam President, on page 19, it is said that you had time to interact with PLC and to advance priorities of the PAP. I would be interested to know what those priorities are - institutional priorities - that you advanced and maybe if it is possible to tell us the results of those talks.

Another concern, Madam President, is that we have had audits. I have been here for six years now and we have had numerous audits but we have never heard of any reprimand. I have never heard of any punishment. Instead, audits are covered by other audits. Audits are covered by other commissions or audits - to find out why the audits did not work. It keeps going on and on and on. I do not want to impute any bad motive but with due respect, one would imagine that there is somebody who, behind the scenes, does not want those audit results to come out. I am saying with due respect, I do not know, but there must be something behind. Those are my remarks. Thank you.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

La parole est maintenant à l'Honorable Jacqueline de l'Ouganda.

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: Thank you, Madam President. I would like to add my voice. Some of the issues that I am going to raise have already been responded to by the President when he was presenting his activity report to the House.

Firstly, I would like to call upon Hon. Members that when we come here, let us focus on why we came, give positive criticism and where we are wrong, it should be accepted. It is normal because, in a situation where we come from different communities, we are bound to make mistakes. But it should not be that as a Parliament, we are, all the time, criticising.

I think we have to look at the positives also which are being done by this Parliament. If they are there, let us mention them, and if they are not there, let us ask why. That

should be the positive attitude but individual fights will not help us. In my view, I see most of the Hon. Members here are very elderly and have a lot of expertise. They should be guiding some of us who are youthful on our *modus operandi*— how we are supposed to carry on in this Parliament. I think this is a first comment I would like to make.

Secondly, the President read out the report, but I am an activist, especially on the issues of climate change. I would want to commend the leadership with encouragement because for the last five years, the Pan-African Parliament has been participating in the United Nations (UN) Conference of Parties continuously.

It was a recommendation from this Parliament, and I would have loved to know the implementation of the outcomes of the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) conferences in which we have been participating. For example, all the 54 African countries converged in Paris on the reduction of coal-carbon emissions. Each country had a particular percentage, as the Pan-African Parliament, we should be looking at how we follow up on this Member States of our Parliament to ensure that what they are committed to is being implemented locally at the national level, and that will be seen as working as a Pan-African Parliament. So that is an area that we really need to focus on, so that there is some impact.

We are even looking at model laws. Apparently, we are borrowing from the examples of Kenya, but Uganda has just picked it up. We have just passed a Climate change policy.

And that should be influential to all other African countries, so that when we sit here at the Pan-African Parliament, we are reporting on the progress countries are making in terms of our own agendas that we are committed to us, leaders. That is the one thing I wanted to say.

The other issue that I wanted to raise is with regard to the Sustainable Development Goals (SDGs). Annually, the Africa Union with the United Nations hold the annual Sustainable Development Goals Meeting where critical issues are discussed, and these are in line with Agenda 2063 of the Africa Union.

I am honoured to have participated in the recent event that took place in Morocco. I think it was a very good one. Such reports should be presented to this House so that we

share and understand where we are as a continent, where we are making progress, where we are lagging behind and where do we want to partner with other stakeholders to make sure that we are at a good pace – *[Interruption.]*

HON. JACQUELINE AMONGIN: You may have to add me some more time.

The other issue I wanted to raise – I have been chairing the Committee on Agriculture for the last five years but I want to be very clear in this plenary, that the budgets that are read here – I chaired the Committee on Agriculture, our activities were running on without any money coming from the Pan-African Parliament. We have just been networking with partners and that is how we were running our activities. So, I am wondering. When they allocate this money to a particular committee, where does it go? Personally, I can be a very good example. I have never touched the US\$20,000 or US\$50,000 given to the members of this committee; the money does not come. So I would really need a very good explanation with regard to that.

Then the visibility of PAP, Madam President, must be a going concern. As far as I am concerned, the last Sitting we had in May was a waste of time because all the places that I have been to, people have asked me funny questions which I will not respond to here. So despite our weaknesses, we cannot wash our dirty linen in public; such linen should be washed internally. So right now, I see it to be very important that as a Pan-African Parliament – I come from Uganda, someone comes from Djibouti, someone comes from somewhere, we have not come here to talk about individuals. That must stop. As for love seekers, human beings are bound to fall in love. We can do better.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci Jacqueline. Merci, chère collègue.

Je passe maintenant la parole [...].

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: Lastly, Madam Speaker - *[Interruption.]*

Mme LA PRÉSIDENTE : Une seconde.

HON. JACQUELINE AMONGIN [UGANDA]: Thank you, Madam Chair.

I am raising an issue with regard to the report that was read out. The Refugee Day that was celebrated here at the Pan-African Parliament, I remember in the previous Session, we have countries that have done very well and Uganda has been hailed globally for

being the third in the whole continent in hosting IDP's refugees and internally-displaced people. We have resolved that, at least, some missions should head toward such areas, so that when we are talking about the year of refugees and it is coming to the end, some of the Pan-African Parliament Members should be given a report about how good Uganda is - not just by reading, not just by presenting what the United Nations –

So, I would love that to be—*[Interruption.]*

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci Honorable Jacqueline. On aura le temps de parler de tout cela dans les débats, s'il te plaît Jacqueline.

Merci.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je passe la parole à l'Honorable Ignatienne du Rwanda.

HON. IGNATIENNE NYIRARUKUNDO [RWANDA] : Je vous remercie, Madame la Présidente de la séance.

Je voudrais dire que je reconnais vraiment la qualité du rapport. Il a été bien élaboré. Il faut aussi dire ce qui va bien, tout ne va pas mal. Je voudrais demander quelque chose en rapport avec, comment réconcilier le thème de l'année de l'Union africaine et les activités du PAP ? Parce que maintenant c'est le dernier rapport, on est en octobre et l'année prend fin. On devrait sentir ce thème en rapport avec les réfugiés. Ce qui a été fait. On ne peut pas tout faire, on est parlementaire mais il y a aussi l'Exécutif qui doit nous dire est-ce qu'ils ont fait des avancées dans le domaine ou pas ? Maintenant, on ne voit pas bien. C'est vrai, on a commémoré la journée mondiale des réfugiés, mais pour moi, ce n'est pas assez pour savoir s'il y a des progrès. Nous savons qu'il y a des pays qui font des progrès, l'Ouganda, le Niger qui a accueilli les gens qui allaient en Lybie. Il y a le Rwanda qui essaie de faire quelque chose. Je sais que le Parlement européen aussi fait des avancées, mais on n'est pas informés. Et ce rapport devrait vraiment nous dire ce qui a été fait au moins pour améliorer la situation des réfugiés en Afrique.

Deuxièmement, c'est en rapport avec la réduction du budget. Madame la vice-présidente, il faut que les choses changent. On ne va pas dire que les commissions ne travaillent pas alors que l'argent est là. L'argent n'a jamais été là. On écrit, on fait des requêtes pour aller voir, pour être mieux informé mais on ne trouve pas. Il faut que vous

nous rassuriez que cela va changer. C'est presque la fin, mais l'état de présence aussi commence à inquiéter. Il y a des commissions qui ne se réunissent pas parce qu'il n'y a pas de membres. Je pense que le Bureau devrait prendre cela en main pour savoir pourquoi les gens ne viennent pas ? Et s'ils ne viennent pas, qui fait les activités des commissions ? Merci.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup, la parole est maintenant à l'honorable Noredine Karbal du Maroc. Noredine du Maroc.

HON. NOREDDINE KARBAL [MOROCCO] :

شكراً السيدة الرئيسة،

شكراً السيد الرئيس والإخوة أعضاء المكتب،

السيدات والسادة البرلمانين المحترمون،

النقاش السياسي هو العملة الصعبة التي يملكها البرلماني، وبدون نقاش سياسي لا يمكن أن تُؤسس للبناء الديمقراطي. لكن يجب أن يبنى في تقديرنا على الثقة فيما بيننا، لأن هذا هو الأصل وهذا هو الأساس. قد نختلف وقد تكون وجهات نظرنا مختلفة وقد يكون لكل واحد اجتهاده، وهذه هي السياسة. ففي السياسة، لا يمكن أن نتفق على رأي واحد، وهذا التنوع هو الذي يعطي الغناء السياسي والبناء الديمقراطي. ولكن تبقى دائماً أخلاق الثقة وأخلاق السياسة حاضرة في كلامنا وفي تصرفاتنا إلى غير ذلك، هذا مهم جداً بالنسبة إلينا.

النقطة الثانية السيدة الرئيسة المحترمة، هو أن الإشكال الذي يوجد في البرلمان الأفريقي هو إشكال قانوني وتنظيمي، فلا يمكن أن نطلب من البرلمان أو من أي واحد منا أصبح في ذلك المكتب أن يقوم بأشياء أكثر مما يقومون بها الآن، لماذا؟

لأننا نحن كبرلمان لنا دور استشاري فقط، فالإجراء الذي قام به الأخوة في المكتب و المتمثل في زيارة الدول و البرلمانات و إقناعهم بالتوقيع على اتفاق مالابو لعام 2014، تعتبر خطوة مهمة جداً. وعندما تتغير القوانين وتتغير الأنظمة السائدة، آنذاك يمكننا أن نحقق أكثر، لأن الاختصاصات اليوم ضيقة ولا يمكن لإنسان أن يتجاوز اختصاصاته، إلى غير ذلك.

اليوم نحن - رغبتنا أم كرهنا- تحت غطاء الاتحاد الأفريقي، يُعطينا ما يُعطينا من الميزانية ويقطع ما يشاء من الميزانية ويفعل ما يريد. فهناك لجان مختصة بذلك، واللجنة الآن تحت إشراف السيد الرئيس ستتجه إلى الاتحاد الأفريقي لتناقش معه كل هذه القضايا العالقة في البرلمان الأفريقي، آنذاك يمكن *(قاطعته السيدة الرئيسة حتى ينهي حديثه بسرعة)*

السؤال الجوهرى: هل البرلمان هو نظام رئاسي أم نظام إداري أم نظام برلماني؟

شكراً السيدة الرئيسة.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

Je passe maintenant la parole à l'Honorable Juan ROKU de la Guinée équatoriale.

HON. JUAN ROKU ENUMBIE [EQUATORIAL GUINEA]: Muchas gracias Señora Presidenta, por favor ya está la traducción, muchas Señora presidenta, pues nada, voy a empezar aquí, diciendo que nosotros felicitamos a los demás diputados que estamos todos aquí presentes, porque la confianza que tienen nuestros países, es la cual nos une aquí, para que todos unidos hagamos un solo África, es por esta misma línea, yo desde aquí voy a decirles, que desde nuestros países debemos mirar la importancia que tiene, que ratifiquemos todos los protocolos, porque estos protocolos son los que unen a todos los países africanos. Hay muchos protocolos, que son importantes que nosotros no nos importan, pero están ahí, por otra parte decirles que si venimos aquí a este PAP. Y este PAP; esta mesa, que está allí nosotros los hemos votados y hace muy poco; no vamos a venir aquí a poner los debates de sacar un Presidente y meter a otro, cuando nos guste. Cuando no le gusta a este diputado al Presidente Encolo, mañana usted salga, pues, que venga Julos a ser Presidente. Por favor, el trabajo de parlamentarios es un trabajo muy responsable.

Es por lo cual, Señor Encodo, en su informe, yo ahora mismo voy al informe; felicitar su informe, pero también, quiero saber tranquilamente en la gestión financiera y presupuestaria, efectiva en la cual usted ha leído aquí, la auditoría externa de los estados financieros 2018, en el tema de la auditoría, me gustaría exactamente a qué medidas, y cuál es la auditoría externa que se ha podido tomar. Muchas gracias Señor Diputado.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci.

La parole est maintenant à l'honorable Safia Elmi Djibril de Djibouti.

HON. SAFIA ELMI DJIBRIL [DJIBOUTI] : Merci, Madame la Présidente, de me donner la parole. Mais, dans un premier temps, je voudrais dire bonjour à l'ensemble de parlementaires présents ici, car cela fait longtemps que je n'ai pas été au Parlement panafricain ; depuis deux sessions.

Je voudrais, dans un premier temps, m'associer à l'ensemble de mes prédécesseurs et de mes collègues qui ont félicité la clarté de ce rapport qui relate l'ensemble des activités qui ont été réalisées durant ces six mois.

Moi, je voudrais revenir sur une question qui m'interpelle, vraiment. C'est la question, à chaque fois, on nous dit que nous sommes en train de perdre des avantages acquis : je vous parle du passeport.

J'ai été surprise de demander, parce que la dernière fois, mon passeport diplomatique de l'Union africaine est expiré et j'ai demandé un nouveau passeport. Mais qu'est-ce que je reçois ? Je reçois un laissez-passer. Cela veut dire que nous sommes encore revenus une fois de plus en arrière. Est-ce que cela est normal ? Pourquoi ? À chaque fois que nous avons des avantages, l'Union africaine revient sur ces avantages. Pourquoi ? C'est la question qu'il faut se poser.

Je voudrais également revenir sur la question concernant le budget.

Je pense que toute personne qui a travaillé quelque peu sur la gestion financière sait très bien que tous les six mois il faudrait un peu revisiter et réadapter le budget disponible. Quand on voit qu'il y a des lignes budgétaires qui s'épuisent et d'autres qui ne sont pas utilisées, c'est en ce moment là qu'il faudrait revoir et qu'il faudrait faire des propositions et argumenter ces propositions pour que l'Union africaine accepte nos propositions parce que c'est nous qui travaillons. Le résultat, c'est à nous qu'on le demande. Donc, s'ils veulent qu'on donne des résultats, il faudrait qu'on nous donne les moyens. Et je m'associe à des parlementaires qui ont dit que les commissions ne trouvent pas de fonds. En effet, elles n'ont pas assez de fonds, elles le demandent parfois, mais on nous dit qu'il n'y a pas de budget.

Alors, on ne comprend pas !

Je parle, par exemple, de la Commission Permanente de la Santé, du Travail et des Affaires sociales où nous avons pu réaliser certaines activités, mais comment ? C'est parce que nous sommes partis faire du lobbying auprès de nos partenaires que nous avons pu réaliser ces activités mais pas grâce aux fonds du Parlement panafricain.

Donc, où est-ce que le bât blesse ?

Je pense qu'en ce moment là il faudrait se poser des questions, il faudrait s'auto-évaluer et dire stop. Qu'est-ce qui va ? Qu'est-ce qui ne va pas ? Et pour ce qui ne va

pas, d'essayer de trouver des solutions, des arguments valables et d'aller au niveau du COREP et de défendre la cause.

Moi, je pense que si nous restons à nous tirer dans les pattes, nous n'arriverons jamais ou bien à faire des commentaires qui ne vont pas nous avancer, nous n'arriverons jamais à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Donc, je pense, à mon avis, qu'il est temps de nous dire où allons-nous ? Où voulons-nous aller ? Et de travailler ensemble la main dans la main [*Temps de parole épuisé*].

Mme LA PRÉSIDENTE : Une minute ! Pour être juste, une minute.

HON. SAFIA ELMI DJIBRIL [DJIBOUTI] : Pourrais-je avoir une minute de plus ?

Mme LA PRÉSIDENTE : Oui, vous avez une minute !

HON. SAFIA ELMI DJIBRIL [DJIBOUTI] : Je vous remercie.

Donc, je me dis qu'il est temps, qu'il est vraiment temps qu'on mette un peu de côté nos problèmes personnels et qu'on essaie de travailler sur les problèmes de l'ensemble de ce Parlement que nous représentons, que nos pays attendent des résultats de nous et que nous nous sommes en train de traiter des questions qui n'en valent pas la peine.

Je vous remercie.

S.E. HON. HAIDARA AICHATA CISSÉ [2^{ème} VICE-PRÉSIDENTE, PRÉSIDENTE LA SÉANCE] : Merci.

La parole est maintenant à l'honorable Djoli Eseng'Ekeli du Congo. Il n'est pas dans la chambre ?

HON. JACQUES DJOLI ESENG'EKELI [RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO] : Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Comme tous les autres collègues, je voudrais d'abord saluer toute la salle et comme c'est notre première intervention au niveau de ce parlement, nous n'avons peut-être pas abordé les questions de manière entendue ou approfondie mais tout simplement c'est peut-être une sensation que nous avons eu en lisant le rapport.

Nous félicitons le Bureau pour ce rapport qui est facile à lire, on l'a eu le matin, on a pu facilement examiner et retenir un certain nombre de choses. Sur ce point là, nous voulons d'abord faire observer quelque chose.

En écoutant les uns et les autres, nous avons l'impression que le Parlement panafricain semble être l'organe excentré qui n'a rien à voir avec l'architecture de l'Union africaine. Je crois qu'il faudra remettre les choses à leur place. Nous sommes un organe de l'Union africaine, nous sommes un parlement panafricain comme dit l'article 5. Et l'article 17 est clair. Nous avons une mission, celle d'assurer la pleine participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent. Et c'est par rapport à ces objectifs là qui sont dans la Charte constitutive de ce qu'on peut appeler Union africaine que nous avons adopté notre Règlement et peut-être aussi, je vais y revenir, sur le Protocole de Malabo.

Ceci dit, nous sommes une institution africaine. Si nous voulons notre place par rapport au COREP, nous sommes donc la troisième institution. Voilà que nous allons défendre notre budget auprès du COREP, ce n'est pas mauvais, mais il est important qu'on sache que la mission de l'unité africaine, du panafricanisme nous incombe à nous, comme représentants du peuple et cela doit se lire dans le rapport et dans nos activités. Sinon, nous serons juste une institution en train de discuter des problèmes d'intendance ou des conflits des personnes et finalement le résultat est nul.

Ainsi donc, c'est par rapport aux objectifs de l'Acte constitutif de l'Union africaine, par rapport aux objectifs de notre Règlement intérieur que nous devons évaluer et lire le rapport.

Or, en lisant le rapport, Madame la Présidente, nous nous fondons sur ce qu'on appelle la gestion axée sur les résultats. J'ai l'impression que tout le rapport tourne autour des réunions, des ateliers, des missions mais les objectifs stratégiques de l'unité africaine, du panafricanisme, et c'est cela qu'on devait retrouver ici.

Alors, au-delà des réunions, nous avons une sorte de folklorisation...*[Interrompu par Madame la Présidente]*

S.E. HON. HAIDARA AICHATA CISSÉ [2^{ème} VICE-PRÉSIDENTE, PRÉSIDENTE LA SÉANCE] : Une minute.

HON. JACQUES DJOLI ESENG'EKELI [RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO] : Merci beaucoup.

La dernière minute c'est sur le Protocole de Maputo [*chahuts dans la salle pour indiquer qu'il s'agit de Malabo et non pas Maputo*], Malabo, excusez-moi, et sur le budget.

L'objectif de cet organe, ce n'est pas de payer le personnel, 11 millions pour le personnel et il n'y a rien sur le programme et cela est une interpellation très grave parce que les commissions, comme les amis l'ont dit, doivent avoir une feuille de route et c'est à partir des évaluations de l'impact de nos décisions sur nos Etats, sur les rapports des groupes nationaux que nous pouvons dire que nous avons travaillé ou ne pas travailler. Les réunions c'est très bien, les ateliers c'est très beaux mais l'impact de nos travaux sur le sort des populations africaines, sur l'unité africaine, voilà ce que nous devons faire, voilà ce qui doit apparaître dans les résultats.

Je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup.

La parole est maintenant à l'honorable BALA du Niger. Il n'est pas là ? Nigéria ! Sorry ! Autant pour moi, Nigéria.

HON. SEN. BALA IBN NA'ALLAH [NIGERIA]: Thank you Mr President and my colleagues. There are two issues in this report that I think we should take seriously. The issue of the ratification of the Malabo Convention and Protocol; I am of the opinion that the Pan-African Parliament needs to set up a small committee with a timeframe to ensure that the countries that have not signed this protocol at least have been reached. If they are not going to sign it, let us have the reasons why they are not going to sign it, so that we can make progress at least in our next report.

There is also an issue of effective implementation of administrative decisions. Yesterday, in the committee, there were a lot of complaints that Members do not get notice for certain issues on time, and therefore, they could not prepare to make themselves available for the mission. I think that the administrative decisions should be taken - we should have timelines within which these notices can reach Members of Parliament.

In conclusion, Mr President, I was a bit uncomfortable this morning with the event that has happened. But I think that it is normal, in democracy, to have people who will disagree on certain issues. That should not sway us from our determined goals - to make this Parliament a very respectful one by those who set us up.

On the issue of our relationship with African Union, Mr President, I am of the opinion because Madam Safia from Djibouti complained about the diplomatic passports and

then the *laissez passé*. It is not normal for the Executive to like Parliaments, so certain decisions are deliberate. But equally, the Parliament has to stand up to those decisions to ensure that at least the respect given to the representatives of people are taken seriously by those who are charged with the responsibility of dealing with Parliament. So I think, Mr President, this is one issue which the Bureau should take seriously with the African Union on the issues raised by Hon Safia.

In conclusion, Mr President, there are emerging issues affecting Africa and I am of the opinion that we must create time to listen to the posts from countries, so that this can form the bases or the agenda of this Parliament in addressing the issues of this continent.

Recently, we have had the issues of people, migrants and African citizens dying in the Atlantic and in the Mediterranean Sea. These are issues that this Parliament should take seriously. Then the issue of Boko haram, issues of terrorism, these are issues that greatly affect the stability of Africa and I think that these are issues that we must pay attention to.

Thank you very much, Mr President, for giving me this opportunity.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup, c'est la dernière sur la liste, Honorable Fatou de la Gambie.

HON. FATOU K. JAWARA [THE GAMBIA]: Thank you very much, Hon. Speaker, for giving me the floor. I did not want take to the podium today to say something on the report. But I have a question that I would like the Hon. President to address. Mr. President, I would like to know whether you want to go by this decision of the Ad Hoc Committee in our previous meeting or you want to discredit it.

Mr President, we all understand that this is our own institution. This is why after the investigation we put everything together, our Chairman, the Chair of the Committee is here, so that we will not set our own institution on fire. Something that can be solved in dialogue, we forget about it and it was brought back to this Chamber again.

Hon. Speaker, I come from a small country, Gambia, where my travel expenses and accommodation were paid from the poor taxpayer's money. So, I will feel sad to come here and we keep repeating things of the past. Mr President, we need to reflex our mind back and see where our ancestors fought to bring where Africa is today. Mr President, I

cannot afford to be in this Plenary to see my colleague, my African colleague, being dehumanized—all because she just wanted to champion it. All we see is that perpetrators are enjoying with reckless abandon. I think this must stop if we want to move Africa ahead. I feel very sad. I didn't want to take to the podium but I cannot come here to be silenced like that.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup. Donc, la liste des intervenants étant épuisée...

Mme LA PRÉSIDENTE : Bien, allez-y, je vous donne la parole.

UN HONORABLE MEMBRE : Je voudrais d'abord remercier le Président et son équipe pour le rapport qu'ils ont présenté et la seule fausse note est que ce rapport ne nous a été transmis que dans la salle. Dans mon pays, les rapports sont transmis au moins 72 heures à l'avance pour permettre aux députés d'en prendre connaissance suffisamment et procéder éventuellement à leur ... Maintenant, un rapport que vous recevez dans la salle, qu'est-ce que vous pouvez en faire ? Vous ne pouvez même pas le lire entièrement. C'est pourquoi je souhaiterais qu'à l'avenir, les rapports puissent être transmis au moins 72 heures à l'avance, parce qu'aujourd'hui on est déjà à la huitième journée. On pouvait donc l'avoir 72 heures à l'avance.

Maintenant, je suis à ma première participation. Ce que je constate ici, c'est que les questions essentielles sont occultées au profit peut-être des questions de personnes, des questions d'intérêt. Ce qui ne devrait pas être le cas. Nous sommes ici, nous représentons l'Afrique toute entière. Alors, aujourd'hui, quand on parle de l'Afrique, il faut voir les guerres, la sous alimentation, les maladies, l'insécurité galopante et dans presque tous nos pays. Ce qui est grave.

En principe, on devrait consacrer une journée entière au fonctionnement des commissions permanentes parce que lorsque les commissions permanentes fonctionnent à merveille, toutes ces questions vont être revues, étudiées au cas par cas.

Si je prends la Commission Coopération, sécurité etc. quand on parle de ratification, mais en réalité c'est cette commission qui doit être interpellée. La mission doit être confiée à cette commission là.

Mme LA PRÉSIDENTE : Je vous donne une minute. Appuyez sur le bouton, vous avez une minute supplémentaire.

UN HONORABLE MEMBRE : c'est donc une commission importante que je vois, comme toute autre commission d'ailleurs. Il faudrait que le Président pense, le Bureau consacre une journée pour qu'on parle des commissions et qu'on leur assigne un rôle déterminant et qu'on leur donne les moyens qu'il faut pour atteindre leurs objectifs.

Je vous remercie, monsieur le Président et son équipe.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup cher collègue.

La liste des intervenants est terminée, en tout cas à mon niveau. Je crois que c'est bon. Et avant de passer la parole, au président, il y a l'honorable du Cameroun qui a dit quelque chose de très important par rapport aux explications qu'on doit donner à nos États pour que le protocole soit ratifié.

Je voulais juste rebondir sur cela pour dire, -parce que j'avais oublié de le dire dans mon intervention- que vous aussi, vous êtes des relais dans les États et je crois que les députés du Parlement panafricain qui sont dans les parlements nationaux sont mieux placés pour donner ces explications et je veux juste inviter les uns et les autres à se saisir aussi de ce problème de ratification pour qu'on puisse avoir vraiment les 28 signatures, afin qu'on puisse être un parlement normal. Parce que quand on prend des décisions ici, ça n'a pas grand effet.

A la CEDEAO, ils prennent des décisions qui sont prises en compte, parce qu'ils sont législatifs et nous, nous ne le sommes pas.

Je voulais donc juste rebondir sur ce qu'il avait dit et je vais passer la parole au président pour répondre aux questions qui lui ont été posées.

HON. ROGER NKODO DANG [PRÉSIDENT DU PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN] : Madame la Présidente, merci. Merci aux collègues qui viennent de poser des questions.

Je voudrais aller, parce qu'une bonne partie de ma première intervention a pris un certain nombre de questions en compte, je voudrais aller rapidement et puis vous faire une petite genèse.

En 2014, lorsque je présentais le Protocole de Malabo à la Conférence des chefs d'Etats, il faut reconnaître que le point de départ de ce que nous vivons aujourd'hui ça été déclenché à Malabo parce qu'une partie toute une région était sortie de la salle pour refuser l'adoption de ce Protocole. Donc, c'était très difficile pour moi pour que je puisse arriver à convaincre la partie qui était restée pour qu'on ait les deux tiers requis pour l'adoption des instruments juridiques à l'Union africaine.

Donc, dès ce départ il y a eu un phénomène de rejet. Le camarade Naah ONDOA vient de le dire. Ce sont eux-mêmes, c'est le conseiller juridique de l'Union africaine qui avait rédigé ce Protocole. J'ai bien expliqué aux chefs d'Etats la différence dans l'exercice des fonctions entre le parlement national, parce que c'était là l'inquiétude, et le Parlement panafricain.

L'article 8, si vous le lisez, l'initiative de la loi n'est pas le propre du Parlement panafricain parce qu'il est dit clairement que si le Parlement panafricain peut proposer un projet de loi il faut que la Conférence accepte avant de revenir pour étude.

Donc, j'avais dit mais un parlement qui est supervisé par les chefs d'États, nous ne pouvons pas passer une loi qui est contre un seul pays mais il y a cette peur et ma collègue a dit qu'il n'y a pas beaucoup de volonté politique à le faire. Donc, on explique, partout où je pars j'explique mais, quelqu'un l'a aussi dit, les décisions de l'Union africaine ce n'est pas seulement pour le Parlement panafricain. L'exceptionnel que nous venons d'avoir c'était la zone de libre échange continentale qui a fait huit mois alors que si vous regardez les décisions prises depuis l'Organisation de l'unité africaine à nos jours il n'y a que onze qui sont entrées en vigueur. Les États ne ratifient pas et c'est pour cela que ce problème de ratification est pour nous tous un impératif et non seulement penser que le Bureau ou la commission va le faire.

Quant à la diplomatie parlementaire, nous sommes tous des diplomates ici pour notre parlement. Elle ne doit pas être l'apanage d'un individu ou bien d'un groupe d'individus. Nous devons peindre notre parlement en bien que de donner toujours l'image sombre qui ternit, et vous et moi, parce qu'une dent pourrit toutes les autres dents dans la bouche. Donc, quand c'est tout le temps "Roger", "Roger", finalement on va dire, vous-mêmes vous n'êtes pas bons et cela va générer ce que j'ai...

Je suis d'accord avec la collègue de la République centrafricaine. Le problème, aujourd'hui, ce n'est pas le recrutement. Il y a d'abord l'inventaire des ressources humaines. Combien de personnel nous avons et par catégories.

Et deuxième chose, il faut refaire l'organigramme du Parlement panafricain parce qu'à l'heure actuelle nous ne pouvons pas recruter si les postes ne sont pas dans l'organigramme. Et lorsqu'on a fait celui-ci justement on avait prévu seulement 34 postes techniques, le reste c'étaient des postes locaux, des petits postes de chauffeurs, de ceci, etc.

Donc, vous ne pouvez pas dire qu'un parlement de 275 personnes sera dirigé..., l'administration de 34 personnes va soutenir le rythme de travail et si dans cette administration, comme je l'ai dit, des gens ont le cœur à l'ouvrage et qu'ils sont qualifiés ça peut être quelque chose mais je vis ça au quotidien parce que moi je suis ici depuis le recrutement du premier fonctionnaire jusqu'aujourd'hui il y a toujours ce problème de l'efficacité de l'administration qui se pose.

Donc, je suis d'accord avec vous qu'il rouvrir l'organigramme, l'une des missions que j'avais d'ailleurs assignée à l'ancien Secrétaire général qui n'avait pas été faite parce que l'organigramme tel qu'il avait été fait, on a fait l'organigramme d'une direction et non l'organigramme d'un parlement. C'est pour cela qu'on a donné les 74 postes. Aujourd'hui, ça ne répond pas. Et le problème qui se pose aussi c'est qu'au-delà de ce que les gens disent que les gens sont désintéressés vous ne pouvez pas me dire que tous ceux qui sont absents aujourd'hui se sont rendus compte seulement ici, en Afrique du Sud, que ce n'est pas intéressant, ce n'est pas bon.

Quand on arrive ici, qu'on est déjà là, que ce soit intéressant ou pas soyez dans la salle, apportez votre opinion mais quelqu'un s'inscrit il n'est pas là ce n'est pas possible, ce n'est pas normal. Il faudra donc que dans notre code de conduite aussi nous puissions avoir des réflexes de respecter ce que nous sommes venus faire.

Enfin, le problème des assistants des commissions, j'ai déjà répondu, il faut des assistants outillés, disponibles et qui peuvent avoir un grand rendement. FIDÈLE est revenu sur des avantages acquis. Voilà les sujets dans lesquels aussi il faut s'attaquer.

Le problème du passeport diplomatique, pour moi ce n'est pas une faveur parce que dans nos Etats nous sommes déjà, pour la plupart, titulaires d'un passeport diplomatique. Donc, je ne peux pas venir ici, on me donne un laissez-passer et je laisse mon passeport diplomatique de mon pays. Ce qui est un acquis, nous devons le défendre alors que les fonctionnaires à l'Union africaine, ont des passeports diplomatiques mais nous les parlementaires on dit non vous n'avez pas droit à ça. Ça ce sont des choses qu'il faut quand même regarder sérieusement et ce n'est pas l'affaire d'un individu.

Quant au problème de sanction FIDELE, c'est d'ailleurs la main sur le cœur que je viens de dire. On est resté dans une situation où on arrive, dès qu'il y a une situation on politise l'affaire, ça ne va pas jusqu'au bout et on arrête. Et ceux des auditeurs qui viennent ici, les auditeurs externes, connaissent tous ces problèmes, eux-mêmes ils ne relèvent pas cela à un certain niveau, ça reste comme ça et on n'est jamais allé jusqu'au bout. Maintenant, on essaie de faire un effort pour voir est-ce que les allégations contenues dans tel ou tel audit, parce qu'il y a non seulement des audits externes, l'audit interne qui est au parlement et la commission CAPA.

Donc, quand on a des choses qui reviennent et qu'il n'y a pas de sanction, qu'il n'y a rien, on essaie de vouloir faire cet effort d'arriver à comprendre quelque chose parce que je voulais toujours dire, ça ferait mal au gouvernement de son pays pour tous les efforts qu'ils ont consentis à nous recevoir de trouver dans un papier que le support-staff du Rwanda a été payé alors que Madame la Présidente et le président de la République avaient dit qu'on ne paye pas. Ce n'est pas une bonne image aussi. Il faut clarifier tout cela.

Donc, je n'ai pas, comme j'ai dit, je n'ai rien contre quelqu'un mais si c'est moi je vais répondre de mes actes. Si c'est quelqu'un mais essayons quant même d'élaguer pour voir clair et éviter que cela revienne parce que ce que vous avez dit est pertinent. Tant qu'on ne clarifie pas la situation, tant qu'on a le cancer et qu'on saupoudre tout le temps ça va prendre tout le corps. Donc, l'exercice en cours laissez ça poursuivre on va voir jusqu'où ça va aller.

Madame Honorable AMONGIN est sortie de la salle. C'est dommage parce que quand vous posez la question restez quant même pour entendre la réponse.

Le travail que nous faisons depuis que je suis là pour le changement climatique je crois que c'est un travail louable. Je me souviens à Bonn, le Président de la Guinée et le Président Sassou, interrogés par la presse, ils ont dit poser la question aux représentants des peuples africains, qu'est-ce qu'ils veulent ? Ils m'ont indexé et on a fait une conférence de presse pour demander que les pays pollueurs paient les fonds de contrepartie à l'Afrique mais il n'y a jamais eu cet effort de continuer à pousser pour que nous arrivions à appliquer l'Accord de Paris. C'est pour cette raison qu'on continue à assister à cette conférence sur les parties parce qu'on se dit il faut pousser les pays pollueurs à payer les fonds de contrepartie.

La désertification est réelle dans nos pays aujourd'hui, le changement climatique est une réalité, la pauvreté ne fait que s'avancer. Donc, il faudrait qu'on arrive à obtenir quelque chose et, comme d'aucuns l'ont dit, c'est le rôle des parlementaires. Les chefs d'Etats définissent la politique générale mais c'est à nous d'aller avec les besoins réels de nos peuples pour soutenir les efforts des chefs d'Etats.

Donc, nous allons continuer, elle a parlé de fonds, je ne sais pas, le problème de fonds je suis toujours, vous n'allez pas me condamner parce que je dis la gestion ne m'étant pas directement attribuée je ne peux pas tout le temps revenir dessus.

Quant à l'Honorable Ignatienne, également elle a soulevé un problème. Nous avons demandé à ce qu'une motion soit soulevée pour féliciter l'Ouganda pour sa gestion des réfugiés. Je suis surpris qu'elle revienne dessus aujourd'hui. Donc, aucune motion n'a été déposée dans ce sens mais elle a posé la question. Si elle était là j'allais lui dire qu'est-ce que nous avons conclu.

Quant à l'Honorable Ignatienne, elle disait les activités du PAP doivent être liées au thème de l'année, faire un rapport sur ce qui a été fait et sur ce qui n'a pas été fait. Vous avez raison mais on a essayé, il faudra que quand on fait une activité sur le thème de l'année il faudra qu'on arrive à donner les résultats que cette activité a produits mais également surtout il faut des missions de terrain. Parce que ce problème de réfugiés, je

me souviens l'Honorable HAÏDARA et moi-même avons envisagé de visiter le camp des réfugiés et ça n'a pas été fait.

C'est le même problème que vous évoquez et j'étais surpris d'apprendre que le Président va en Europe. Vous n'allez pas m'interdire d'aller en Europe tant que je paie de ma poche. Cette année, j'ai fait trois voyages pour le compte du PAP, CAPA pourrait le relever, parce que donner aussi des informations qui ne sont pas bien ce n'est pas bon. Mais je suis tout le temps en Europe, ma famille est en là-bas, je paie de ma poche. J'ai fait un seul voyage en Europe aux frais du PAP, c'était à Moscou et c'était une mission officielle. Mais chaque fois que je suis en Europe je paie.

Et ici, à l'intérieur, j'ai fait les missions statutaires, c'est-à-dire assister aux sommets de l'Union africaine, assister au sommet à Brazzaville et aller à Madagascar pour le problème de ratification et rencontrer le nouveau chef d'Etat.

Donc, quand on dit des choses aussi violemment ce n'est pas bon. Il faut qu'on s'arrange parce qu'aujourd'hui, la tendance est à revenir plus bas, je ne vais pas m'attarder. Donc, laissez le ton très haut dire il va en Europe on n'a qu'à voir le rapport. Si je vais en Europe aux frais du PAP vous allez me censurer mais moi je suis obligé d'y aller à mes frais. Je le faisais par le passé, je continue à le faire parce que je peux payer le billet d'avion.

Donc, le problème du budget. Nous avons longuement parlé. Il faudrait qu'on fasse, chaque six mois, quelqu'un l'a évoqué, qu'on fasse l'évaluation du taux d'exécution de notre budget, qu'on regarde, s'il y a des lignes qui ne sont pas utilisés, généralement....et ici, parce qu'autre chose qu'on aurait pu vous dire, les lignes de changement des deniers s'apparentent toujours comme un détournement des deniers publics.

Donc, pour changer une ligne budgétaire, -d'après ce qu'on m'a dit, parce qu'il y a des lignes qui restent avec l'argent-, il faut encore demander l'accord d'Addis-Abeba et si c'est ça qui bloque le fonctionnement de l'exécution du budget je ne sais pas. Mais il faudrait qu'on arrive, soit trimestriellement, soit semestriellement, à faire l'état d'exécution de notre budget et voir quelles sont les lignes qui sont disponibles, est-ce qu'on peut les réaffecter à d'autres activités au lieu que l'argent reste sans être utilisé.

Notre collègue du Maroc, Oui la politique politicienne n'est pas bonne mais celle de développement est bonne. Donc, nous pouvons ne pas être tous d'accord mais quand il y a un intérêt commun, nous devons tous regarder dans la même direction au lieu de sillonner, parler, bêcher, fouiller, approfondir des choses qui n'ont pas d'intérêt. On doit s'accorder sur l'essentiel. Je ne demande pas, comme on dit, de m'aimer mais je demande qu'on regarde les objectifs qui sont assignés, notre collègue de la R.D.C vient de le dire, qu'on regarde les objectifs qui sont assignés au Parlement panafricain et poussons-les vers cette direction. Mais pour le reste, ça ne devrait pas être tout le temps, comme on l'a dit, qui devient maintenant du passé, qu'on mette tout ça.

Le rôle consultatif du PAP, ça aussi c'est un grand domaine parce que ça c'est lié à ça. Le laissez-passer qu'on veut nous donner on dit que nous sommes, nous ne faisons pas partie des élus de l'Union africaine et j'ai toujours posé la question, vraiment je souhaiterais que, c'est parce qu'il n'y a pas l'argent. Il y a certains pays qui font l'effort d'envoyer leurs délégués pour assister aux sommets de l'Union africaine. C'est pénible de prendre la parole à l'Union africaine, c'est vraiment pénible.

J'ai toujours posé la question, est-ce que le fait d'être au Parlement panafricain enlève le fait que nous sommes d'abord élus au suffrage universel dans nos pays, personne ne m'a jamais répondu et c'est ça qui nous amène toujours à vouloir nous reléguer même si vous venez dans les cérémonies, vous avez, quelqu'un a lu le protocole ? Vous allez voir la place du Président du PAP et son bureau. Je crois qu'un jour on était parti à une réception et il y avait une place pour le Président du PAP, j'étais obligé, moi, de ne pas aller pour laisser mes collègues. Donc, parfois, je ne pars pas parce que vous avez droit à une place et ce n'est pas une place qui vous met au soleil, c'est une place reléguée aux calendes grecques. Ça ce sont des choses qu'il faut vérifier et approfondir les recherches.

L'Honorable ROKU a parlé de l'audit. Il y a ici quatre audits qui sont effectués dans ce parlement. Il y a l'audit externe qui vient de l'Union africaine, il y a l'audit interne dont l'auditeur est en poste ici, il y a CAPA et il y a l'audit de la République sud africaine. Les auditeurs de cette dernière viennent ici auditer les services parce que ça aussi il faut qu'on soit clair. La République sud africaine nous offre les services conformément aux

annexes de l'accord de siège. Je n'ai jamais eu, à ma connaissance, que la République sud africaine versait de l'argent ici mais elle dépense beaucoup d'argent parce que lorsque vous êtes ici le transport local, l'interprétation, la sécurité, tout c'est la République sud-africaine qui paie et c'est pour cette raison qu'il y a un auditeur de la République sud africaine pour voir si ces services ont été effectivement servis et cela a coûté combien.

Donc, les quatre audits rendent leurs copies et dans ces audits il y a un certain nombre de choses qui reviennent toujours et, comme je l'ai dit, c'est qu'on a essayé de regarder. Egalement, nous ne pouvons pas bien travailler s'il y a le manque de confiance. Sans confiance rien n'est possible. Tant qu'on suspecte x, on suspecte y, rien on ne peut pas travailler. Donc, il faut que la sérénité et la confiance reviennent dans nos rangs. Il faut nous consacrer dans les problèmes réels, c'est bien évidemment ce que j'ai dit.

Notre collègue de la R.D.C, ce qui est également valable pour notre collègue du Benin, vous êtes arrivés lundi c'est pour cela que vous n'avez pas eu le rapport à temps. Normalement, les rapports sont distribués ici soixante-douze heures avant leur étude mais par voie électronique. Donc, désormais soixante-douze heures vous aurez votre rapport.

Vous êtes revenu, collègue de la R.D.C, sur l'article 17 de l'Acte constitutif. Vous savez, même notre Règlement intérieur nous ne lisons même pas. Nous ne le lisons pas et c'est cela qui crée beaucoup de problèmes d'interprétation ou bien quand nous lisons nous faisons une lecture partisane.

Chacun veut tirer une petite portion en ce qui l'intéresse. Si on se place sur un fait que le droit est dynamique, le droit étant dynamique on peut avancer mais chaque fois qu'il y a des interprétations personnelles erronées nous ne pouvons pas avancer. C'est pour cela que si vous lisez l'article 18, le problème de ratification dont on traîne les pieds aujourd'hui ça ne devrait être qu'un élément qui vient ajouter à ce que nous faisons déjà, parce qu'on n'a pas révisé tout le Protocole, on n'a pas révisé tout le Règlement intérieur. Nous devons nous pencher sur ce qui est déjà accordé au parlement et travailler dessus. Donc, il faut que nous lisions et que nous appliquions cela.

Notre position de droit c'est que nous sommes troisième organe de l'Union africaine. Comme je l'ai dit, on nous traite comme un bras excentré de l'Union africaine. Donc, nous devons défendre cette position au regard de l'Acte constitutif et du Règlement intérieur.

Cela revient au problème du Règlement intérieur et des avantages qui nous sont retirés ça et là, lorsque vous lisez l'article 10 du Règlement intérieur, « Privilèges et avantages », il y est clairement écrit que les députés panafricains ont droit à un passeport diplomatique, c'est écrit. Les députés panafricains ont droit à une indemnité pour couvrir les besoins de leurs sessions, c'est écrit. Mais on ne sait pas qu'on laisse ça et qu'on croit qu'on crée quelque chose. Il faut dans toutes nos démarches nous baser sur ce qui nous a été donné et qui n'a jamais été retiré dans les textes que nous avons.

Il faut tout faire, la gestion axée sur les résultats, il faut vraiment le faire. Il ne faut pas qu'on rapporte seulement les commissions, les travaux des commissions, je crois que les résultats de certaines commissions, aux termes de leurs travaux, proposent des résultats auxquels elles sont arrivées et c'est pour cela que je crois qu'à partir de mercredi ou la semaine, je ne sais pas exactement, dans le programme, il y aura le rapport des commissions et dans lesdits rapports qu'ils nous emmènent les conclusions de leurs travaux. Et ces conclusions nous devons les amener dans nos parlements nationaux respectifs pour que nous puissions appliquer ou bien nous devons amener auprès de nos populations pour que ça soit visible.

Notre collègue du Nigeria, je suis d'accord avec vous. Il faut un calendrier, cela a été dit ici plusieurs fois. Les gens, on dit chaque délégation doit venir nous faire la situation sur l'avancée de la ratification.

Comme l'Honorable Gina avait dit, j'avais vu le Président de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine dans un mois deux fois et j'ai insisté, insisté, insisté, il a pris la parole lui-même pour dire que cette session la R.C.A va ratifier le Protocole. Les Présidents d'Assemblée nationale et de Sénat, réunis ici, ont pris la même résolution. Donc, on peut vous pousser de demander au moins à vos présidents qu'est-ce qui avait été dit à Midrand ? Est-ce que ça va arriver ? Qu'est-ce que je dois aller dire à mes

collègues ? Parce que la relation directe qu'on a, contrairement à ce que j'ai entendu, la relation directe qu'on a c'est avec les Présidents d'Assemblée nationale.

Chacun d'entre nous peut rencontrer son président d'assemblée et lui demander qu'est-ce qu'on a ? Rencontrer les chefs d'Etats c'est beaucoup plus complexe pour nous. Travaillons avec ceux qui nous sont proches pour que nous puissions avancer. Donc, c'est une option, frère, il faut qu'on ait au début de chaque session, nous demandons à chaque chef de délégation, ça c'est le calendrier que nous mettons en place. Chaque chef de délégation doit nous faire le point, même si cela prend une journée. Le secrétariat inscrivez ça dans votre agenda que nous aurons une journée où on fait le compte-rendu de l'application de nos décisions ou des rapports-pays et puis la poursuite de nos résolutions, ça vaut le cas, et je crois que le collègue du Nigeria est revenu pour que nous soyons efficaces il faut qu'on sache ce qui se passe dans les pays ou dans les régions.

Quelqu'un de l'Afrique de l'Ouest doit venir ici nous présenter la situation au Sahel et quel peut être le niveau d'implication du Parlement panafricain ?

Nous, du bassin du Lac Tchad, quelqu'un doit venir et nous faire la situation de Boko Haram. Où en sommes-nous ? Ça c'est au moins ce qui..., parce qu'il faut parler des problèmes transversaux. Boko Haram est dans toute la zone du bassin du Lac Tchad. Donc, le Niger peut en parler, aussi le Nigeria, le Cameroun, le Tchad. C'est comme la situation au Sahel, le Burkina Faso aujourd'hui, tous les temps des attaques.

Donc, il faut qu'on arrive à parler des problèmes africains réels et les problèmes économiques, les problèmes des guerres, les élections. Nous devons débattre de ces genres de problèmes sans que cela ne devienne un problème personnel. S'il y a un problème au Cameroun que quelqu'un veut avoir des explications, s'il y a un camerounais dans la salle il devrait donner les explications et nous y débattions, s'il y a une décision à prendre nous la prenons parce que nous ne parlons pas en termes de pays mais en termes d'une organisation continentale.

Donc, je suis également d'accord avec vous qu'il faut qu'on arrive à transcender nos problèmes. On doit nous respecter parce que nous représentons les peuples. Mais, vous savez qu'en français on dit respectes-toi d'abord, toi-même, et les autres vont te

respecter. Si nous nous ne respectons pas nous-mêmes pourquoi vous voulez demander le respect aux autres ? C'est difficile ! Si on a qu'une image noire, ça ne sera pas possible que quelqu'un accepte l'abnégation. Vous liez votre voix ! Ce Parlement ne vaut plus rien, ça ne sert plus à rien d'y aller. Mais les gens vont dire que si ça ne sert plus à rien, moi je ne vous paye pas de frais de mission.

Si vous donnez le contenu à votre travail, essayez un peu de vous respecter, je crois que nous serons respectés.

La collègue de la Gambie a parlé d'une décision du Comité ad hoc. Je ne sais pas ce qu'elle voulait dire. Mais, la Commission ad hoc n'avait pas statué sur les questions d'audit. Je ne sais pas si c'est de ça. La Commission ad hoc avait été saisie et a rendu sa copie. Nous avons entériné les décisions de cette commission.

Mais, pour notre fonctionnement, il faut qu'on regarde s'il y a des problèmes qui se posent entre nous pour qu'on puisse aussi les arranger. Il faut qu'on en arrive là et qu'on soit serein du résultat auquel les commissions qu'on a assignées des charges qu'on soit serein de la décision sans toutefois présumer ou présager, prévoir la fin parce que ça sera mettre la charrue avant les bœufs. Laissez ceux qui sont en charge de travailler.

Enfin, j'ai dit à notre collègue du Bénin désormais vous aurez votre rapport à temps, donnez votre adresse mail et on va vous envoyer le rapport. Il faut, comme vous l'avez vous-même souligné, il faut soulever les questions essentielles à notre continent.

Ce matin, j'ai oublié une chose. C'était de dire à l'Honorable Jaynet KABILA que dans mon discours d'ouverture, hier, j'ai demandé que nous observions une minute de silence en la mémoire de l'ancien président de la République tunisienne et du Robert MUGABE. Peut-être, vous n'étiez pas là. Ça ne pouvait pas ne pas être autrement. MUGABE fait partie des figures emblématiques de notre continent. Nous devons même payer tribut à de telles personnalités qui ont marqué notre histoire, qui ont marqué notre continent par leurs prises de position. Donc, je crois que les peuples africains lui doivent cette reconnaissance.

Voilà, mes chers collègues, la deuxième phase des questions que je viens d'y faire le tour. Je voudrais vous remercier sincèrement pour ceux qui ont trouvé que des efforts

ont été faits dans l'amélioration de notre travail et vous dire combien je n'ai jamais pris vos questions ou bien vos remarques négativement. Tout cela concourt de l'amélioration du travail que nous sommes appelés à faire. Mais, en retour je vous demande de focaliser une attention particulière sur des questions d'intérêt commun à notre continent. Nous devons nous appliquer et apporter des solutions aux maux dont souffrent les peuples africains.

Je vous remercie pour votre aimable attention, chers collègues.

Madame la Présidente, je vous remercie.

Mme LA PRÉSIDENTE : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Il a répondu avec brio à toutes les questions qui lui ont été posées. Il y a une chose sur laquelle le Bureau doit s'engager aujourd'hui, et le Bureau s'engagera. C'est le fait de nous prendre les avantages déjà acquis, parce que dans le monde entier, quand un avantage est acquis, on ne le reprend pas comme cela, surtout à des représentants des peuples africains que nous sommes. Cela va être un engagement du Bureau pour voir dans quelle mesure nos avantages acquis peuvent être retenus.

Après les réponses du Président, je sou mets à la Chambre, le rapport d'activité du Parlement panafricain pour adoption.

Pas d'observations ? Pas de remarques ?

Adopté.

Monsieur le Président, venez prendre votre place.

REFERENCE 0810-121150F

M. LE PRÉSIDENT : Merci Madame la présidente.

Chers collègues, je vous remercie pour votre contribution. Vous avez donc vu que les appréhensions qu'on avait au départ sont toutes dissipées, puisque la dame a aussi fait comme un homme et il ne faut pas sous-estimer.

Il faut donner la chance à tout un chacun de s'exprimer ici. Je voudrais vous remercier pour cela.

Monsieur le Secrétaire général, donnez-nous le point inscrit à l'ordre du jour de nos travaux.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Merci, Monsieur le président, l'ordre du jour des travaux de ce matin est épuisé. Il vous revient de nous inviter à donner les annonces.

Si avec votre permission on peut donner les annonces.

M. LE PRÉSIDENT : Oui, c'est vous qui donnez les annonces Clerk.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Il est prévu cet après midi, des réunions de commissions permanentes.

D'abord, il y a une réunion conjointe de la commission Genre, Famille, Jeunesse et des Personnes handicapées avec la commission Santé, Travail et Affaires sociales, dans la salle de commission n°1.

La commission des Affaires monétaires et financières tiendra sa réunion dans la salle de réunion n°2.

La commission sur l'Economie rurale, l'Agriculture, Ressources naturelles et Environnement tiendra sa réunion dans la salle de réunion n°3.

La commission sur le Commerce, Douane et Immigration, tiendra sa réunion dans la salle de réunion n°4.

Et la commission d'Audit et de Comptes publics tiendra sa réunion dans la salle de réunion n°8.

Les réunions se tiendront de 14 heures 30 minutes à 18 heures.

Merci, monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci, monsieur le Secrétaire général, j'ai avec moi un exemplaire du rapport de la commission permanente de l'Audit et des Comptes publics.

Est-ce que tout le monde a reçu ce rapport ? Est-ce que tout le monde a reçu ce rapport ?

(L'assistance acquiesce)

Donc ce rapport sera discuté demain. Essayez de le parcourir pour que demain vous posiez les questions nécessaires.

Chers collègues, nous sommes arrivés au terme de nos travaux d'aujourd'hui. La séance va être suspendue pour reprendre demain à 9 heures.

La séance est suspendue pour reprendre demain à 9 heures.

TUESDAY 08 OCTOBER 2019

==--==

La séance est suspendue à douze heures quinze minutes et reprend le mercredi 9 octobre 2019 à neuf heures.

==--==